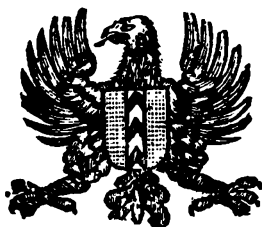
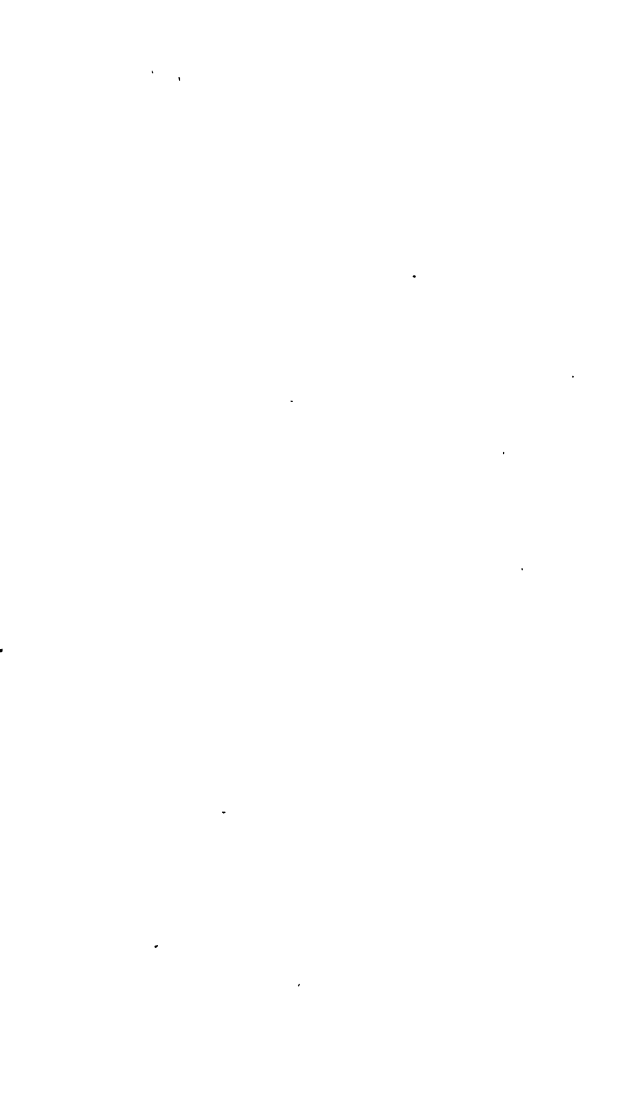


N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
E T P O L I T I Q U E S
De l'Europe , & principalement de la Suisse
D E D I É A U R O I.

— — — — —
S E P T E M B R E 1779.
— — — — —



A N E U C H A T E L,
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES.

I. *Description des arts & métiers, faites ou approuvées par l'académie des sciences de Paris, avec figures, nouvelle édition in-4°. augmentée, &c. Par M. Bertrand. Tome IX, contenant les six premières parties de l'art du frabricant d'étoffes de soie. A Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1779.*

Nous annonçons aujourd'hui, quoiqu'assez long-tems après sa publication, un nouveau volume de cette collection intéressante. L'auteur des mémoires concer-

A ij

nant le travail des soies, est M. Paulet, dessinateur & fabricant en étoffes de ce genre, qui a entrepris de décrire toutes les différentes parties d'un art successivement perfectionné à un point assez extraordinaire, & de communiquer au public les lumières qu'une longue expérience ne peut que lui avoir fournies sur ce genre de travail. Ce volume comprend toute la première partie du plan que l'auteur s'est prescrit & que l'académie des sciences a publié par cayers séparés; mais quoique le titre de ce volume ne présente rien de plus que la réunion de ces cayers, M. Bertrand considérant que l'on ne travaille jamais la soie qu'après qu'elle a été teinte, a cru, & avec raison, devoir joindre à l'ouvrage de M. Paulet, l'art de la teinture en soie, composé par M. Macquer, chymiste célèbre. De sorte que l'on trouvera ici & dans l'un des volumes qui suivront, dès que M. Paulet aura achevé de remplir ses vues, tous les procédés relatifs à la soie depuis la plantation du mûrier jusqu'à la fabrication des étoffes les plus riches. C'est sans doute ce qui existe & ce qu'on peut désirer de plus complet sur cette matière. Il suffira, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le tableau général que nous allons tracer de l'entreprise

formée par cet habile artiste. Les deux premières sections traitent du devidage des soies teintes, & de l'ourdissage des chaînes. On explique dans la troisième & la quatrième l'art du plieur de chaînes & poils pour les étoffes de soie unies, rayées & façonnées, & celui de faire les cannettes & les espoilins pour brocher. La cinquième contient l'art du remisseur ou faiseur de lisses pour toutes sortes d'étoffes. On trouve dans la sixième l'art du peigner, ou faiseur de peignes pour divers tissus. Il en a paru de plus une septième, que M. Bertrand a renvoyée à l'un de ses volumes suivans, parce que c'est là où l'auteur commence à décrire la fabrication des étoffes unies & rayées, telles que les satins, les taffetas, &c. Viendront ensuite les demi-façonnées, celles qui le sont en plein par le moyen de la *petite tire*, après quoi on traitera de celles qu'on nomme étoffes courantes. L'auteur y joindra un traité sur la *grande tire*, qui est l'art de fabriquer des étoffes brochées en soie, en or & en argent. Après ces détails, on trouvera la description de quelques machines qui servent à faciliter la fabrication des étoffes & à leur perfection. Enfin, cet ouvrage sera terminé par l'art de faire toutes sortes de velours, de pluches, &c. Tels sont, en peu de mots, les divers objets

qu'embrasse le plan de notre artiste : on ne peut qu'aspirer à le voir exécuté en plein.

L'histoire de la découverte de la soie & de son introduction eu Europe, trouve naturellement sa place à la tête de la description de l'art de la fabriquer. Aussi M. Paullet en a-t il fait le sujet de sa préface, sur laquelle nous nous arrêterons pour le présent. Quoique certains auteurs aient prétendu que l'invention de mettre la soie en œuvre appartient à l'isle de Cos, on convient généralement qu'elle est due aux Chinois. Ces peuples se nommaient autrefois *Seres* ; de là s'est formé le mot latin *sericum*, qui désigne la soie. Ils enseignèrent aux Perses l'art de travailler cette précieuse matière, & ceux-ci le communiquèrent aux Grecs. Les étoffes qu'on en fabriquait furent pendant longtemps très-cheres à Rome ; plusieurs empereurs firent des réglemens de police à ce sujet. Ce haut prix engagea l'empereur Justinien à envoyer l'an 555 deux moines à la Chine. Ils en rapportèrent des œufs, avec la manière de les faire éclore & de cultiver les vers. Dès cette époque, la soie devint très-commune. On a même essayé d'en tirer de quelques autres sources. Il existe dans les Indes Orientales une plante dont l'écorce peut se filer, & l'on en fait quelques étoffes.

M. Bertrand rapporte , dans une de ses notes , les expériences qu'on a tentées par rapport aux fils dont les araignées enveloppent leurs œufs. Il est certain que l'on peut en tirer une espece de soie qui se file aisément , & est même plus forte que la soie ordinaire. Malheureusement ces insectes , rassemblés dans un même lieu , se dévorent les uns les autres avec une férocité inconcevable , & il a fallu les abandonner , pour se borner à cultiver , avec tous les soins qu'il exige , ce ver précieux dont le travail donne lieu à une fabrication si étendue & à un commerce si considérable. M. Bertrand observe encore qu'il se trouve à la Chine une espece de soie qui est particuliere à la province de Canton , & qu'on ne vend pas volontiers aux étrangers. Les vers qui la produisent sont sauvages & font leurs cocons dans les forêts. Les étoffes qu'on en fait , quoique moins brillantes , sont précieuses par leur solidité.

Toute la soie que l'on fabrique en Europe est désignée sous trois noms différens , selon les divers procédés qu'on lui fait subir. Elle est appelée *grese* ou *grege* , quand on l'emploie telle qu'on l'a tirée des cocons ; *crue* , ou *écruë* , lorsqu'elle a été *moulinée* , c'est-à-dire , tordue suivant sa destination ; & enfin *cuite* , après qu'on l'a fait

8 JOURNAL HELVETIQUE.

bouillir dans de l'eau de savon ; précaution sans laquelle elle ne prendrait pas une belle couleur à la teinture. Telle est la finesse du fil qui se tire des cocons , qu'on est obligé d'en joindre depuis six jusqu'à dix-huit brins pour les fabriques. L'eau presque bouillante , dans laquelle on les tient en devidant , dissout la gomme dont ils sont imprégnés , & tous ces brins ne forment qu'un fil en passant par la filiere.

Pour revenir maintenant à la partie historique concernant les soies , Roger , roi de Sicile , établit en 1130 , à Palerme & dans la Calabre , des fabriques d'étoffes de cette précieuse matiere , en y attirant des ouvriers grecs. Les autres peuples de l'Italie & les Espagnols apprirent cet art des Siciliens. Le voisinage mit les Français à portée de s'en instruire. Louis XI fit venir de la Grece & d'ailleurs , en 1470 , des ouvriers en soie , les établit à Tours , & leur accorda de très-beaux privileges. Le Comtat Venaissin ayant passé sous la domination des papes , ils introduisirent dans la ville d'Avignon ce genre de travail qui y fleurit encore aujourd'hui. Cependant les guerres civiles furent cause que cette branche d'industrie fit peu de progrès en France , jusqu'au regne de Henri IV , qui encouragea les fabriques nouvellement établies à Lyon , rectifia les

réglemens de celles de Tours, accorda à la ville de Nîmes des patentes pour le même objet, & fonda des manufactures dans la capitale. Mais c'est principalement au grand Colbert que le royaume doit ses brillans succès à cet égard. Ce ministre, persuadé qu'il fallait d'abord mettre la matière première à portée du fabricant, assigna vingt sols de gratification aux particuliers, pour chaque mûrier qu'il aurait planté dans ses possessions. Depuis cette époque, la culture de la soie est devenue très-commune dans les provinces méridionales; & les manufactures en ce genre, protégées par le gouvernement, n'ont cessé d'y prospérer. On connaît en particulier le mérite de celles de Lyon, & leur célébrité dans toute l'Europe. La France aurait conservé beaucoup plus long-tems cet avantage, sans la révocation de l'édit de Nantes, qui porta en divers pays l'industrie des fabricans, dont la plupart étaient protestans. On trouve dans une note de M. Bertrand des détails curieux sur l'établissement des mûriers, l'éducation des vers & l'érection des manufactures d'étoffes de soie dans le Brandebourg : objets que l'on avait jugé impraticables chez les peuples septentrionaux. Les soins assidus du gouvernement, les attentions, les récompenses multipliées, ont fait fleurir cette

branche de l'économie politique à un point qu'on aurait peine à croire, & les progrès en sont continuels.

En 1765, on fit dans les états du roi de Prusse, 2542 livres 11 onces de soie; en 1771, 4704 livres 6 onces; & en 1773, 6205 livres 12 onces & demie.

On a établi à Berlin tous les genres de fabrication propres à consommer la soie. Le fleuret, la soie tarée sont employées à faire du molleton en soie & des bas. Les cocons même dépouillés de leurs fils, deviennent utiles pour une fabrique de fleurs artificielles.

Mais le Brandebourg n'est pas le seul pays de l'Europe où l'on ait senti les avantages de ce travail. Si l'on en croit notre auteur, il s'est monté plus de 15000 métiers dans l'étranger depuis environ trente ans. Ne parlons que des principaux. A Vienne en Autriche, il y a des manufactures établies par quelques Italiens, où l'on travaille des étoffes riches. En Hollande, on fait fabriquer le velours. Les Anglais s'occupent, depuis Jacques premier, de ce genre de travail, & l'ont porté à un haut degré de perfection; mais tous ces établissemens sont dus à des ouvriers formés à Lyon, ville à laquelle on ne peut disputer le premier rang en Europe pour les manufactures en soie,

& où l'on invente chaque jour de nouvelles étoffes distinguées par la beauté du dessin, le mérite de l'exécution, & le goût surtout qui sert de modele aux fabricans étrangers.

On ne considère point sans étonnement les nombreuses opérations relatives à la soie. En voici les principales. L'art d'élever & cultiver les mûriers, de conduire les vers à soie depuis le moment de leur naissance, jusqu'à celui où ils s'enveloppent dans leur magnifique tombeau; l'art de tirer la soie de dessus les cocons, & de la mouliner; l'art de la teinture si difficile, & d'où dépend le succès de tout le travail des soies; le devidage, l'ourdissage; enfin, l'emploi de cette soie dont on fait tant d'espèces d'étoffes différentes. On a cherché, par le secours de la physique & de la mécanique, à abréger, à perfectionner le travail; & l'on peut dire, avec notre auteur, que si l'insecte, principe de toute cette fabrication, est l'une des merveilles sans nombre de la création, l'art d'en tirer tant d'avantages est l'un de ceux qui font le plus d'honneur à l'industrie humaine.

La suite au Journal prochain.

II. *Oeuvres complètes de M. Bonnet, 2 vol. in-8.*

CE volume est absolument neuf, & ne fera pas le moins intéressant de cette collection pour ceux qui aiment l'histoire naturelle, & en particulier l'insectéologie. Il renferme un grand nombre d'observations curieuses, où l'on trouve la sagacité, la patience, l'exactitude scrupuleuse, les procédés industriels, qui distinguent M. Bonnet des observateurs ordinaires. Il fait voir; il épie, il surprend la nature; il la *soumet* réellement à ses expériences; & à force de tentatives, de recherches, de combinaisons, il vient presque toujours à bout de la contraindre à découvrir ce qu'elle semblait vouloir cacher. Si les Grecs avaient été des observateurs bien exacts, je croirais que leur Protée qui emprunte tant de figures différentes pour échapper à la curiosité de ceux qui l'interrogent, qu'il faut savoir reconnaître sous tous ces déguisemens, qu'on réduit avec tant de peine & d'efforts à prononcer ses oracles, n'est qu'une allégorie ingénieuse pour représenter l'observateur luttant en quelque sorte avec la nature, afin de lui enlever ses secrets.

Il n'est pas possible d'analyser des obser-

vations détachées ; il faut nécessairement que je me borne à donner une idée très-générale des précautions avec lesquelles M. Bonnet interroge la nature.

Veut-il observer les chenilles *livrées*, par exemple ? Il soupçonne que, renfermées dans un vase quelconque, elles feront toujours plus ou moins gênées dans leurs manœuvres : ce n'est plus leur genre de vie ordinaire. Que fait-il ? Il imagine de leur laisser toute leur liberté ; il coupe la branche qui porte leur nid, & la place au-dehors de sa fenêtre. Par ce moyen, il voit l'effet que produit sur ces petits animaux le soleil & la pluie, l'alternative du jour & de la nuit, une guêpe qui voltige au-dessus de leur nid ; il les observe dans *l'état de nature* ; il les voit exactement telles qu'elles sont.

Veut-il observer des fourmis qu'il trouve établies dans la tête d'un chardon à *bonnetier* ? Charmé d'avoir découvert cette fourmillière portative, il s'occupe avec complaisance des petits arrangemens convenables à l'observateur & aux fourmis. Il plante la tige du chardon dans un verre à pied rempli de terre, qu'il place au milieu d'une cuvette pleine d'eau, Entreprennent-elles de traverser cette eau ? Il met son verre dans un poudrier, ou vase de verre, dont

il n'atteint pas le fond : pour l'affujettir solidement , il recouvre de terre le pied du verre jusqu'au haut du poudrier , qu'il pose alors dans la cuvette d'eau. Pour que ces fourmis descendent plus commodément de la terre dans laquelle leur fourmillière est plantée sur celle qui remplit le poudrier , il leur fabrique des échelles ; ce sont des tiges de tithymale à feuilles de cypres dépouillées de leurs feuilles. Il leur donne du sucre , des brins de paille , tout ce qu'il croit leur être nécessaire. On est presque tenté de leur appliquer le vers de Virgile :

O fortunatas nimium , sua si bona norint.

Il me semble qu'en voilà assez pour donner une idée à nos lecteurs de la patience & de l'industrie de M. Bonnet , dans ses observations. On voit qu'il pense à tout , qu'il s'avise de tout ; qu'en un mot , il était né observateur. Mais je n'aime pas à m'étendre sur les détails d'un ouvrage que tout bon littérateur doit avoir & lire en entier. Il me paraît plus intéressant & plus neuf de dire ici quelque chose du style qui convient à ce genre d'écrits : cela est d'ailleurs plus du ressort d'un journal littéraire ; & ce ne sera pas m'écarter de M. Bonnet , car il peut à cet égard servir de modèle.

L'art d'observer & l'art d'écrire , n'ont-

ils point entr'eux des rapports qu'on n'a pas assez remarqués ? Le bon écrivain exprime avec finesse, avec exactitude, avec intérêt, ce que le bon observateur a vu avec finesse, avec exactitude, avec intérêt. Ce qui attache le lecteur, ce qui fait peut-être le grand, le vrai mérite d'un ouvrage quelconque, ce qui rend Homere le premier des poètes, & Richardson le premier des romanciers, c'est l'expression des détails ; & pour bien les exprimer, il suffit peut-être de les bien voir.

Les mémoires de Réaumur, sur les insectes ; ceux de M. Trembley, sur les polypes ; plusieurs de ces observations de M. Bonnet, sont des modèles de style ; & cela peut être souvent sans qu'ils aient pensé à leur style : pourquoi ? Parce qu'ils ont bien vu.

Je ne donnerai qu'un exemple de ce talent de peindre : il est un peu long ; mais il n'ennuiera personne ; il délassera de mes réflexions.

M. Bonnet, surpris de voir les chenilles livrées qu'il observait, suivre constamment à la file la même route en sortant de leur nid, sans qu'une seule manquât jamais d'en parcourir tous les détours, avait enfin découvert que cette route était tracée ; un ruban de soie la marquait ; les chenilles avaient

ainsi comme tapissé les avenues de leur habitation. “ Je m’arrêtais souvent, dit M. Bonnet, à considérer la petite trace de soie qui dirigeait mes chenilles dans leurs différentes courses, & les empêchait de s’égarer; je la comparais au fil d’Ariadne; mais je ne savais pas encore combien cette comparaison était juste. M’étant avisé un jour d’enlever avec le doigt un peu de la soie qui tapissait le chemin de nos processionnaires, je remarquai, avec une agréable surprise, que lorsque la chenille qui conduisait la procession fut arrivée à l’endroit où la trace était interrompue, elle rebroussa chemin aussi-tôt, comme si elle eût été effrayée : celle qui la suivait immédiatement en fit de même, & elles furent suivies de plusieurs autres. Toutes semblaient se hâter de régagner le nid. L’effroi ne se répandit pas cependant dans toute la procession : elle continuait à défiler en bon ordre, d’un pas égal & tranquille : mais à mesure que les chenilles qui précédaient arrivaient à l’endroit où j’avais rompu la trace, elles interrompaient leur marche, & paraissaient plus ou moins embarrassées. Je voyais, à ne pouvoir m’y méprendre, qu’elles n’osaient hasarder de continuer leur route. Elles restaient à la même place, tâtaient de tous côtés avec leur tête, & hésitaient toujours de

de franchir le pas. Enfin, une des chenilles, plus hardie que les autres, osa le franchir. Le fil qu'elle tenait en passant, rétablit la route. D'autres chenilles la suivirent, qui tendirent de même de nouveaux fils; & au bout de quelque tems, je ne vis plus d'interruption dans la trace de soie. Je dois dire néanmoins que, jusqu'à ce que la voie eût été entièrement réparée, mes chenilles montrèrent toujours quelque inquiétude en traversant l'endroit où'elle avait été rompue.

D'où vient l'agrément de ce morceau ? De ce que l'auteur exprime tous les détails de cette petite manœuvre des chenilles avec une exactitude qui fait que son lecteur les voit lui-même, & avec un intérêt qu'on n'éprouve guere pour un objet, sans le communiquer plus ou moins à ceux qui nous lisent ou nous entendent. Il m'est tout aussi naturel de partager le plaisir du naturaliste qui découvre enfin ce qu'il cherchait, que la satisfaction du navigateur qui voit terre.

Un autre mérite littéraire dans ce genre d'écrire, que M. Bonnet me paraît avoir plus que personne, c'est celui de saisir des rapports entre les objets qu'il observe & des objets d'un autre genre, entre les fils de soie, par exemple, qui guident ses chenilles dans leurs promenades, & le fil d'Ariadne.

Ce mérite est moins ordinaire que le précédent dans un observateur : il suppose des connaissances très-variées, & une imagination vive qu'un excellent observateur n'a pas toujours, & qui sont peut-être indispensables pour être très-bon écrivain. Ce n'est pas sans raison que Cicéron & Quintilien exigent que l'orateur s'instruise de tout : plus on fait de choses différentes, plus on s'exprime agréablement. Il est très-possible sans doute, que l'Optique de Newton & la Théodicée de Leibnitz soient d'excellens ouvrages sans avoir ce mérite ; mais sans lui, il n'y aura jamais de bon ouvrage de littérature.

Il me paraît enfin que ce qui peut rendre le plus intéressante l'histoire des insectes, c'est de ramener toujours le lecteur de leurs procédés aux nôtres, de leurs sociétés à celles des hommes. C'est par ce moyen que Virgile nous intéresse aux abeilles, M. de Buffon à quelques-uns des animaux qu'il nous décrit ; la Fontaine, aux acteurs de ses fables. Lorsque M. Bonnet me dit du verre, dans lequel il avait établi ses fourmis, de la cuvette d'eau dans laquelle il l'avait posé : « c'était un petit lac, au milieu duquel s'élevait l'isle aux fourmis ; je pensais avoir pourvu à tout, & je n'imaginais pas qu'aucun citoyen de la

petite république pût être assez amoureux de la liberté, pour oser entreprendre de traverser le lac à la nage, car il me semblait un immense amas d'eau pour de si petites fourmis; je m'abusais néanmoins, & je ne présumais point assez de l'amour de la liberté : „ ce ne sont plus alors des fourmis que je vois; & l'intérêt que m'inspire l'observation en elle-même, est doublé. Ces retours sur l'homme sont fréquens & dans Réaumur & dans Bonnet: souvent les objets y sont présentés sous un point de vue qui nous rappelle naturellement à nous, & ce sont toujours ces morceaux que je lis & relis avec avidité.

A ces observations sur ce genre d'ouvrages, considéré par rapport à la littérature, qu'il me soit permis de joindre une pensée qui m'est souvent venue dans l'esprit. Comment personne ne s'avise-t-il de nous donner un poëme sur les insectes? Il pourrait, ce me semble, être bien intéressant. Que d'images & de descriptions entièrement nouvelles en poésie! Quelle foule de rapports intéressans à saisir entre les insectes & nous, leur durée & la nôtre, leurs manœuvres & nos arts, leur instinct & notre prévoyance, leurs *mœurs*, pour ainsi dire, & les nôtres! Que de détails poétiques pour un homme qui aurait le talent d'ennoblir par l'expres-

sion les petites choses ! Que de mouvemens , d'intérêt & de variété l'on pourrait mettre dans un tel ouvrage ! Pour moi , il me semble que , si j'étais poète. . . *Juvat novos accedere fontes.*

Mais je m'apperçois que cet article est bien moins un extrait que l'ébauche très-imparfaite d'une dissertation littéraire, & peut-être devrais-je en demander pardon à mes lecteurs, qui vraisemblablement s'embarraissent assez peu de remonter aux principes de l'art d'écrire.

Revenons donc à M. Bonnet ; il me paraît que ce volume & le précédent feraient lus avec le plus grand plaisir par beaucoup de gens incapables de prendre goût à la lecture de ses autres ouvrages ; & il serait fort à souhaiter, pour l'instruction de la jeunesse, qu'on fit imprimer, en petit format, les Memoires de Réaumur sur les insectes, qu'on a peine à se procurer en Suisse, ceux de M. Trembley sur les polypes, & ces deux volumes de M. Bonnet. Ces trois ouvrages ainsi réunis feraient une lecture très-agréable pour tout jeune homme intelligent & curieux ; ce serait en s'amusant qu'il ferait cette espece de cours d'insectologie, à la fin duquel je crois qu'il serait très-bon raisonneur, sans même savoir un mot de logique.

III. *Histoire de Gil Blas de Santillane, par M. le Sage. Neuchatel, Société Typographique, 1780.*

ON comprend assez que je ne menace pas mes lecteurs d'un extrait de cet ouvrage, que chacun a lu, qu'on fait presque par cœur; mais j'aime avoir à annoncer cette nouvelle édition.

C'est un de ces livres qu'il faut avoir, qu'on peut relire vingt fois en sa vie avec plaisir, qui est bon à lire à toutes les heures, qui amuse les enfans & intéresse les vieillards, qui peut délasser l'homme d'étude & instruire l'homme du monde.

Il n'y a dans ce roman, ni toute la vivacité de Moliere, ni toute la naïveté de la Fontaine; mais on pourrait le comparer à ces mets légèrement assaisonnés, dont le palais ne se dégoûte jamais.

C'est la peinture fidelle de ce que font les hommes : on y apprend à les connaître, & on l'apprend en s'amusant : on l'apprend aussi dans le monde; mais cet apprentissage est bien pénible & bien douloureux!

Qui n'a jamais rencontré dans la société les personnages de Gil Blas! Qui n'a jamais vu le seigneur dom Pompeio, qui trouvait que de son tems les figures étaient

22 JOURNAL HELVETIQUE.

bien plus grosses , & l'archevêque de Grenade , qui , avec tout son esprit , récompensait si bien la sincérité des conseils qu'il avait sollicités ?

Et quelle infinie variété ! Tout y est peint d'après nature : rois , ministres , gentilshommes , médecins , poètes , savans , comédiens , domestiques , filoux , larrons.

C'est une comédie à cent actes divers.

Joignez à tous ces mérites celui d'un style correct , sans affectation , enjoué , toujours convenable au sujet ; & voyez si un homme qui lit peut se passer d'avoir *Gil Blas*.

Combien ne vaudrait-il pas mieux faire de nouvelles éditions d'anciens ouvrages qui commencent à manquer , que d'imprimer éternellement des rapsodies prétendues nouvelles , oubliées au bout de deux mois !

On a besoin d'une édition du *Spectateur* : on a besoin d'une traduction nouvelle du *Mentor* ; il faudrait revoir , compléter & réimprimer la traduction négligée & tronquée des romans de l'inimitable Richardson ; on ne trouve nulle part , comme je le disais , les *Mémoires de Réaumur* ; à peine peut-on se procurer une édition passable du *Discours sur l'histoire universelle* , par Bossuet , qui est pourtant un de nos livres classiques : croit-on que tout cela ne se

débiterait pas ? Ce serait avoir bien mauvaise opinion du public.

Il est étrange, ce me semble, qu'aucune de nos sociétés typographiques & littéraires n'entreprenne de rendre ce service à la bonne littérature & à ceux qui la cultivent.

IV. *Suite de l'extrait du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Geneve. (*)*

LES statuts de l'église & du chapitre de Geneve, dressés en 1483, dans une assemblée des chanoines, indiqués dans ce catalogue, peuvent intéresser relativement à la liturgie & à la discipline ecclésiastique. M. Senebier a joint quelques observations curieuses sur un de ces statuts, qui prescrit aux curés d'être sévères *adversus lapidarios & lapidarias*. Ducange n'explique point ce mot dans son glossaire de la latinité du moyen âge. Le savant Abauzit croyait qu'il devait désigner ceux qui rendaient un culte à des pierres, comme on le faisait pour les Bethylles de l'antiquité païenne & chrétienne. M. Jalabert, autrefois bibliothécaire à Geneve, qui a laissé des notes intéressantes sur quelques manuscrits, confirme cette

(*) Voyez le Journal de janvier 1779.

conjecture par les traces qu'on découvre de superstitions semblables : on jetait, par exemple, une piece de monnoie dans la fontaine de Mesmes pour se guérir de la fièvre. M. Jalabert croit qu'on ordonne ici aux curés de s'informer, avant de donner l'absolution, si ceux qui doivent la recevoir, adorent des pierres, &c. Il rapporte à cette occasion les décisions du second concile d'Arles & de celui d'Agde, qui l'avaient défendu ; les actes de ce dernier s'expriment ainsi : *perscrutandum est si aliquis vota ad arbores, vel ad fontes, vel ad lapides quosdam, quasi ad altaria faciat ; aut ibi candelam seu quodlibet munus deferat, velut ibi quoddam numen sit quod bonum aut malum possit inferre.*

M. Senebier rejette cette conjecture qui en effet paraît peu analogue à la langue latine. Il observe que ce mot *lapidarius* ne se trouve dans aucun passage où il est parlé de cette superstition. Voici l'explication qu'il propose à sa place. Selon lui, on faisait autrefois asseoir sur des sieges de pierre ceux qui étaient cités devant les juges. Il cite à cet effet une charte de Philippe, comte de Namur, où sont ces mots : *Homo liber submonitus ad lapidem scutela respondebit.* Le terme *lapidarius* pourrait donc signifier, selon lui, ceux qui intentent des procès

injustes, ou qui les défendent; & alors, dit-il, le statut de l'église de Geneve est très-convenable & très-chrétien. Il nous paraît que M. Senebier a manqué à une précaution nécessaire, quand on veut proposer l'explication de quelque passage. On était en droit d'exiger qu'il citât tout du long le texte des statuts où ce mot se trouve; sans quoi il n'est pas possible d'examiner le poids de sa conjecture.

Les tablettes de cire qui contiennent un journal de la dépense de Philippe le Bel ont déjà été en partie décrites dans le Journal Helvétique du mois d'avril 1742. Mais comme ce monument est extrêmement curieux, & que M. Senebier l'a inféré tout entier dans ce catalogue, il mérite qu'on s'y arrête quelques momens. Ce précieux morceau est dû aux découvertes de M. Lullin dans les restes de la bibliothèque de Paul Petau, dont on a déjà parlé dans le premier extrait. Sa date tombe dans les six derniers mois de 1308. La cour de Philippe le Bel fut toujours ambulante pendant ce tems. Le pape Clément V résidait à Poitiers. On trouve dans l'excellent ouvrage de M. du Pré de S. Maur, sur les monnoies & le rapport de l'argent avec les denrées, l'extrait d'un réglemeut fait à la fin de l'an 1307, où l'on fixa le prix des denrées & des sa-

lares d'ouvriers à Poitiers à l'occasion du séjour qu'y devait faire le pape Clément. M. Senebier aurait pu tirer de cet ouvrage quelques remarques relatives aux tablettes dont il rend compte. Le regne de Philippe le Bel fut très-onéreux pour la nation, par les altérations fréquentes dans le prix des monnoies. Le roi écouta trop facilement les conseils de son ministre des finances, Enguerrand de Marigny, qui ruina le peuple par ces sortes d'opérations, les plus mauvaises qu'on puisse faire en fait de finance. Il lui en coûta cher, puisqu'il fut pendu sous le regne suivant. Le président Hénault, en parlant de cette époque, dit que le sol & le denier n'avaient plus de valeur intrinsèque que les deux tiers de ce qu'ils avaient valu sous saint Louis. Cet historien célèbre n'a pas été assez exact en cet endroit. Le marc d'argent, qui valait 58 sols sous saint Louis, fut porté à 170 : ainsi la valeur fut triplée. Il est vrai que Philippe le Bel la baissa quelque tems après ; ces variations rendent l'estimation des prix des denrées fort difficile pour ces tems. Sans nous arrêter davantage sur ce sujet, nous allons faire quelques remarques sur les tablettes même. La bévue d'un voyageur Allemand, (*)

(*) *Andrea, lettres sur la Suisse.* Berne, 1776, in-4.

qui dit qu'elles sont écrites de la main de Philippe le Bel , nous paraît assez plaisante pour être relevée. Il n'y a pas grande apparence qu'un roi tint lui-même le journal de la dépense de sa maison. On n'a qu'à considérer que ces tablettes sont écrites en latin , pour se persuader que ce n'est pas l'ouvrage d'un souverain. Observons ici que l'usage d'écrire de pareils journaux en latin n'était pas général en ce tems-là. M. du Pré de S. Maur rapporte les registres de la dépense de l'abbaye de Long - champ près de Paris , en 1322 & 1323 , qui sont écrits en françois. Est - ce que les gens qui administraient la dépense de Philippe le Bel , tenaient leurs livres en latin , pour empêcher ce prince de voir si on le voulait ?

On trouve dans ces tablettes des détails qui donnent quelque'idée des usages de ce tems & de la maniere dont la cour du roi était composée. Sa bienfaisance & son respect pour les gens d'église se font remarquer dans plusieurs articles. Il donnait surtout de grandes aumônes à ceux qui étaient attaqués du *morbis regius* , ou des écrouelles ; sans doute des aumônes leur faisaient plus de bien que la vertu que les rois s'attribuaient de les guérir par l'attouchement des mains.

L'usage de payer à certaines églises la dixme de la dépense de la table du roi, dont on trouve la preuve dans ces tablettes, est assez remarquable. Cette dixme, pendant cinquante-cinq jours que la cour fut à Poitiers, monta à 95 livres 15 sols 8 deniers; ce qui répond à environ 18 livres par jour pour la dépense de la table de ce prince.

Dans ce même journal, le prix d'un grand cheval est évalué à 32 livres. Celui du roncin, ou cheval commun, à 8 livres.

Le roi employait de l'argent pour le jeu, qui faisait partie de sa dépense. En effet, quand les rois jouent, ils devraient toujours perdre.

Voici ce qu'on lit dans les tablettes : « Pro ludo die nativitatis Domini apud castrum novum super lignum XXX florenos parisiens valentes XVII libras. » Et dans un autre endroit : « *Pro oblationibus & pro ludo.* » Le roi jouait donc pour exercer sa bienfaisance ; il jouait le jour de Noël.

On trouve dans ces tablettes les noms de différens offices de la maison du roi ; le *sufflator coquinae*, souffleur de cuisine ; le *pagius canum*, page des chiens ; le *creffonarius*, celui qui fournissait la provision de creffon pour la table ; le *quadrigarius mapparum*, que M. Senebier croit être le voiturier

qui menait à la suite de la cour les cartes géographiques, & que nous croyons plutôt désigner celui qui voiturait le linge de table, *mappa* étant le vrai terme reçu dans ce sens, tandis que, selon toute apparence, les rois n'avaient guere de cartes topographiques avec eux, & encore moins la charge d'une voiture entiere. On voit parmi les manuscrits de cette bibliotheque plusieurs ouvrages entièrement inconnus, & qui n'ont jamais été publiés: Tel est un poëme latin dont voici le titre: "*Marii Philelphi, artium & utriusque juris doctoris, equititis auctori, poetæ laureati ac comitis, de vita rebusque gestis invictissimi regis & imperatoris clarissimi Mahometi Turcorum principis.* „

Cet ouvrage est plutôt une gazette en vers latins hexamètres qu'un poëme. M. Senebier n'a pu découvrir aucun vestige de quelqu'autre copie existante ailleurs: ainsi celle de Geneve est unique, selon toute apparence.

Marius Philelphe était né à Constantinople en 1421. François Philelphe son pere, grand littérateur, s'y était marié. Etant passé d'Ancone sa patrie, & de Venise, où il avait fait ses premieres études, à Constantinople, pour l'amour de la langue grecque, il y épousa Théodora Chrysolora, fille

d'Emanuel Chryfolore , un de ces Grecs qui , ayant depuis passé en Italie , y firent renaître le goût des belles-lettres & de la langue grecque.

Marius Philelphe , pour faire sa cour à Mahomet II , le conquérant de Constantinople , composa le poeme dont nous parlons. Il est en quatre chants, dont les trois premiers contiennent le récit des actions glorieuses de son neveu. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que l'auteur ayant sans doute achevé son poeme en Italie , finit dans le quatrieme chant par s'adresser à Galéas, fils de François Sforce, duc de Milan , pour l'encourager à faire la guerre aux Turcs. La date de cette adresse , qui fait l'épilogue de l'ouvrage , est de 1476.

Marius Philelphe ne s'embarraissait pas du précepte d'Horace , qui veut qu'on entre d'abord dans le milieu de l'action du poeme épique.

Notre poète commence par raconter la naissance de Mahomet II , & le poursuit dès son enfance.

Gemino bellum Trojanum orditur ab ovo.

On peut ranger dans la même classe un autre poeme en vers latins hexametres , dont le principal mérite consiste en ce qu'il a été ignoré jusqu'à présent. Le sujet en est his-

torique. L'auteur, dans une préface qu'il a mise à la tête, le nomme : " Unus ex vassallis Francorum Regis Ludovici XII, Augusti Patrisque Regis *Radulphus Bolarius*, civis Parisiensis, Chantoliæ Dominus. „

L'action principale du poëme est la bataille d'Aignadel, gagnée par Louis XII, contre les Vénitiens, en 1509.

Pour donner une idée du style & de la latinité de ce poëte gentilhomme, il n'y a qu'à citer le vers où, pour peindre l'ambition & la hauteur des Vénitiens qui, dans ce tems, s'étaient attiré l'envie des plus grands princes de l'Europe, il dit :

Fertur habent Veneti legem non reddere quidquam.

& ceux-ci, où il marque le nombre des combattans dans l'armée de cette république :

Quinquaginta, scio, venerant millia contra
Francorum Regem, Venetorum copia *furum*
Tanta fuit, quorum primus Bartholomeus
D'Alvianus, pedibus confidens Petilianus.

L'épithete de *pedibus confidens* est une ironie cruelle qui fait rire, quoiqu'elle rappelle celle qu'Homere donne à Achille le plus vaillant des Grecs : *pedibus celer Achilles*. Le comte de Petigliane avait opiné de ne pas combattre ; il parut par l'évène-

ment que son avis avait été le plus sage , & que l'impétuosité d'Alviane fut cause de la défaite des Vénitiens. Guichardin justifie la retraite de Petigliane , que notre poète continue de poursuivre en ces vers :

Occidit ex Venetis pars , pars perterrita fugit,
Et fugiens nostros caudas monstravit equorum
Petigliane comes fugisti.

Faut-il s'étonner, après ces échantillons, que ce poème soit resté inconnu?

Il faut joindre aux deux ouvrages précédens une troisième gazette en vers latins, que M. Senebier décrit , & qui a pour titre : Ludovici Masurrii Nervis, Borboniados, sive de bello civili ob religionis causam in Gallia gesto. Libri XII.

Ce poème, qui n'a d'autre ressemblance avec l'Enéide que d'être en XII chants, est resté également inconnu jusqu'à présent. L'auteur le dédie à l'amiral de Coligny au mois d'août 1572. Il ajoute dans une note la circonstance de sa fin tragique, qu'il n'apprit que lorsqu'il était au cinquième chant du poème. M. Senebier n'a pas trouvé à propos d'en citer même un seul vers.

Nous allons dire quelque chose des manuscrits en langue française.

Le premier qui se présente est une Bible française

françoise de Guyard des Moulins, qui vivait au commencement du quatorzieme siecle. Ce manuscrit, écrit sur vélin, en deux volumes in-folio, porte sur la couverture les armoiries de la famille Petau.

M. Senebier en a rendu compte, ainsi que de deux autres manuscrits de la même version. Un recueil de quarante-quatre volumes, qui contient deux mille & vingt trois sermons de Calvin, doit étonner, & paraître incroyable, si M. Senebier n'avait soin d'ajouter que ce réformateur ne les écrivait pas, c'étaient des gens qui les écrivaient à mesure qu'il les prononçait.

Plusieurs traductions françoises d'autres latines, Valere-Maxime, la Cyropédie de Xénophon, Quinte-Curce, Tite-Live. Le manuscrit de ce dernier auteur est écrit sur vélin, orné de belles miniatures; le traducteur dédie son ouvrage au roi Jean. Ce fut ce prince & son fils Charles le Sage, qui commencerent à former une bibliotheque, & encouragerent les gens de lettres en France. Le Valere-Maxime fut traduit par ordre du dernier de ces princes. La Cyropédie & le Quinte-Curce furent traduits en françois par un Portugais nommé Vasques de Lucerne, attaché au service du duc de Bourgogne Charles le Hardi, à qui le traducteur a dédié ces deux ouvrages; la Cy-

ropédie est écrite sur vélin, orné de belles miniatures, selon l'usage de ce siècle. On a lieu de croire que ce duc de Bourgogne, le plus ambitieux des princes de son tems, voulait prendre Alexandre le Grand pour modèle, & qu'on lui dédia Quinte-Curce par flatterie. Ne semble-t-il pas naturel qu'il y ait une analogie entre les inclinations des hommes & leurs lectures? Alexandre le Grand préférait l'Iliade d'Homere à tous les livres du monde. César lisait la vie d'Alexandre. Charles, duc de Bourgogne, & Charles XII, roi de Suede, avaient pris Quinte-Curce pour leur lecture favorite.

Plusieurs chroniques de France, tirées en partie de la chronique de S. Denis. Une autre écrite par Noel de Tribois, qui finit en 1382, & dont l'auteur vivait en ce tems. Ce dernier manuscrit est écrit sur vélin, & orné de miniatures; ils sont aussi de la bibliothèque de Paul Petau. On peut se figurer aisément que dans ce tems, où l'imprimerie était encore dans sa naissance, peu de gens étaient assez riches pour acheter des livres. M. Senebier cite à cette occasion les registres de la chambre des comptes de Dijon, qui porte que Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, paya six cents écus d'une Bible écrite en français.

Nous reviendrons encore une fois à ce catalogue.

V. Le Parisien & le Caraïbe, dialogue. ()*

LE CARAÏBE. Monsieur le Parisien, je desirerais....

LE PARISIEN. Monsieur, parlez plus haut, j'ai de la peine à vous entendre.

LE C. Voilà qui est singulier, tout le monde ici a des oreilles, & tout le monde est sourd. -- Monsieur, je desirerais connaître la route d'Orléans; je dois m'y rendre avant la nuit.

LE P. Il est huit heures sonnées. -- La poste aura de la peine à vous y mener aujourd'hui, les chevaux auront à faire vingt-huit lieues.

LE C. Aussi je ne prétends point me servir de chevaux. -- Vous riez. -- Oh, cette petite course n'effraie point un Caraïbe : la belle Yariko m'attend ce soir, & je ne manquerai pas au rendez-vous; mes jambes sont toutes neuves, car je n'ai encore que cin-

(*) L'ouvrage, d'où ce dialogue est tiré, quoique célèbre, & trop célèbre pour le malheur de son auteur, n'est apparemment pas connu de tous ceux qui lisent ce Journal. J'ai cru pouvoir en détacher ce morceau instructif & amusant, qui n'a aucune liaison nécessaire avec le reste du livre, & qui me paraît digne de la plume de Voltaire. On le lira sûrement avec intérêt.

quante-quatre ans, & je ferai bientôt à Orléans; il m'arrive souvent de faire trente lieues en un jour pour attraper un lapin; j'en ferai bien vingt-huit pour souper avec ma maîtresse.

LE P. Monsieur le Caraïbe, vous me paraissez un animal singulier, que nos femmes seraient charmées d'appriivoiser... Je veux vous mettre moi-même dans votre route, je suis curieux de savoir si un sauvage pense aussi bien qu'il marche.

LE C. Cela doit être; mon corps n'est point malade, pourquoi mon entendement le serait-il? -- Mais dites-moi, que font toutes ces têtes pensantes, rassemblées sur cette terrasse, que je juge éloignée d'ici de deux de vos lieues?

LE P. Je vous avouerai que je ne vois pas même la terrasse; il faudrait, pour vous répondre, avoir les yeux de l'aigle.

LE C. Il suffit d'avoir les yeux de l'homme; en vérité, votre pays me fait pitié; dans nos forêts il y a mille Indiens qui ont la vue plus perçante que moi : vous, Parisien, vous me regardez comme un aigle, & je ne suis qu'une taupe, pour le grand nombre des Caraïbes.

LE P. Je vous confierai avec ma franchise ordinaire, que sans avoir jamais été aussi clairvoyant qu'un Caraïbe, j'ai joui dans ma jeunesse d'une vue assez perçante; mais les

bals , les livres & les filles de l'opéra l'ont singulièrement affaiblie : dans ce pays-ci , le plaisir coûte fort cher ; les plus heureux sont ceux qui ne l'achètent qu'aux dépens de leur bourse.

LE C. Je crois que le plaisir se goûterait mieux & affaiblirait moins s'il ne s'achetait pas. — Tenez, je compte ce soir m'enivrer des plaisirs de l'amour, dans les bras de ma chere Yariko ; eh bien , je ne lui apporte que mon cœur , & ce paquet d'herbes que je viens de cueillir.

LE P. Fi donc , monsieur le Caraïbe , ces herbes n'ont aucun parfum ; choisissez un autre bouquet pour votre maîtresse.

LE C. Celui-là lui suffit ; il est simple comme la nature , & neuf comme le cœur que j'aime. Je pourrais sans doute tresser en guirlandes les fleurs de votre climat ; mais leur odeur est trop forte , & elles fatiguent ma sensibilité ; si je m'accoutumais à vos roses & à vos juliennes , l'odeur douce que cette verdure exhale , n'aurait bientôt aucun attrait pour moi ; dans la suite , je me laisserais même des fleurs , j'aurais recours aux parfums , & je finirais par n'avoir plus d'odorat

LE P. Voilà justement notre histoire : nous , Parisiens , nous sommes dans le centre des plaisirs , nous épuisons de bonne heure

toutes les jouissances , & à trente ans nous n'avons plus d'organes.

LE C. Ainsi à Paris on est vieux à trente ans ; voilà un fait qui tiendra sa place dans l'histoire de mes voyages , pourvu cependant qu'on ne me regarde pas comme un visionnaire chez mes concitoyens , qui vivent un siècle & demi , & qui se plaignent encore de l'avarice de la nature. -- Mais dites-moi , je vous prie , j'ai vu à dix lieues d'ici dans vos campagnes , un peuple passablement vigoureux , chez qui la vieillesse ne parvient qu'après soixante ans ; que n'abandonnez-vous votre ville , qui dévore ses habitans , pour vous retirer dans cet asyle ? Qu'est-ce que dix lieues pour un être qui pense , quand il s'agit d'avoir trente ans de plus à honorer les dieux , & à être utile aux hommes.

LE P. Cela est vrai , monsieur le Caraïbe , mais vous ne ferez point ici de prosélytes ; la raison pour laquelle on vit long-tems à la campagne , c'est qu'on s'y passe sans peine des biens qu'on ne connaît pas ; mais dans les grandes villes , qui sera assez philosophe pour se priver des biens qui viennent le chercher ? Un aimable désœuvré de nos capitales veut avoir en gros les plaisirs qu'un simple laboureur goûte en détail ; moi qui n'ai que dix mille livres de rente , j'ai rassemblé dans l'espace de trente ans autant

de jouissances qu'un rustre en a dans un siècle presque entier : un seigneur qui a un million de revenu , ne met peut-être que dix ans à parcourir sa carrière voluptueuse ; & j'ai connu un jeune duc qui , dans l'espace de quatre ans , réunit l'enfance , la puberté & la vieillesse : il mourut en cherchant le plaisir , & dit encore , en rendant le dernier soupir , j'ai assez vécu.

LE C. Je n'entends rien au raisonnement de votre duc. -- Voilà une corbeille de fruits ; si la nature me disait : voilà ta nourriture pendant trois semaines , ferais-je bien de manger tout aujourd'hui , pour mourir de faim dans quatre jours ? Le grand législateur Pachimeck a laissé une maxime bien différente aux Caraïbes : ô hommes , leur disait-il souvent , vivez peu , & vous vivrez long-tems ! Je trouve un grand sens dans cet apophthegme.

LE P. Mon cher sauvage , votre philosophie m'enchanté , accordez-moi une faveur ; à trente pas d'ici est un traiteur célèbre , permettez que je vous donne à déjeuner chez lui ; vous en serez plus agile dans le reste de votre voyage.

LE C. Il n'y a encore que quatorze heures que j'ai mangé , & je n'ai pas faim.

LE P. Mais du moins acceptez un verre de crème des Barbades.

LE C. Dites-moi , le lait des Barbades fait-il

une meilleure crème que le lait de mon pays ?

LE P. Vous êtes encore bien neuf pour avoir tant voyagé. -- Eh ne savez-vous pas que la crème des Barbades est une liqueur spiritueuse, distillée plusieurs fois à un alambic, & composée. . .

LE C. Gardez pour vos Parisiens votre crème & vos poisons. -- Quand mon palais commencera à s'user, je boirai du vin ; & quand je n'aurai plus de goût, j'essaierai des liqueurs ; en attendant , l'eau me suffit ; mais je n'en boirai qu'à Orléans , pour augmenter ma vigueur auprès de la belle Yariko.

LE P. Pardon si j'ai tant de peine à me défaire de mes vieux préjugés.-- Faire en moins d'un jour vingt - huit lieues à pied ; avoir cinquante-quatre ans , & boire de l'eau pour paraître plus vigoureux aux yeux de sa maîtresse : voilà qui n'est guère dans nos mœurs. -- Mais enfin un Caraïbe n'est pas un Parisien. -- Faites - moi un peu le portrait de votre belle Yariko.

LE C. Volontiers ; quand je ne la vois pas , j'aime du moins à parler d'elle. -- Figurez-vous une femme de six pieds , dont les cheveux , naturellement bouclés , tombent en ondoyant sur son sein ; dont la tête , du plus parfait ovale , n'a de modèle que parmi vos statues ; dont la robe transparente suit exactement tous les contours de sa taille svelte ; dont... Mais vous êtes bien

froid , monsieur le Parisien.

LE P. Hélas ! il n'y a plus de beautés pour moi... même parmi les Caraïbes.

LE C. Quoi , votre cœur...

LE P. Il est mort aussi bien que mes sens ; j'ai eu autrefois un ferrail à moi , & maintenant je ne suis plus propre qu'à en être le gardien ; j'admire encore une belle femme , mais je n'aime plus.

LE C. En vérité , tous vos aveux me jettent dans le plus grand étonnement ; par quel prodige vos peres ont-ils fait la conquête de ma patrie ? Comment s'y trouve-t-il encore un seul Européen ? Moi , je suis un homme ; mais vous autres , avec votre taille de cinq pieds , vos sens énervés & votre vie de trente ans , qu'êtes-vous ? Y aurait-il par hasard des hommes de la grande & de la petite espece , comme il y a parmi les chiens des dogues & des bassets ? Le Caraïbe est-il l'homme de la nature , & le Parisien l'homme dégénéré ?

LE P. Je crois que dans les climats tempérés l'homme est par-tout le même ; la nature le fait robuste , l'éducation seule le dégrade. Un Européen qui deviendrait votre compatriote aurait des fils qui vous ressembleraient ; mais essayez d'épouser une Parisienne , & vous verrez vos enfans mourir de vieillesse quand vous serez encore dans l'âge viril.

LE C. Ce que vous me dites , me paraît

de la dernière justice : il faut qu'une vérité soit bien évidente pour qu'elle paraisse telle à un Parisien & à un Caraïbe. -- Mais je m'appelle çois que vous vous fatiguez prodigieusement à me suivre : je n'abuserai pas plus long tems de votre complaisance : montrez-moi ma route.

LE P. La voilà --- Si j'avais ma chaise de poste, je ferais tenté de vous accompagner jusqu'à Orléans. --- Adieu, mon cher sauvage. --- Ah, que ne suis-je né Caraïbe, quand j'aurais dû n'avoir pas un sol de revenu, n'aimer que la belle Yariko & n'aller de ma vie à l'opéra !

I. *Discours politiques, historiques & critiques, &c. Par M. le comte d'Albon. Neuchâtel, Société Typographique, 1779. Suite.*

IL est vrai que cette alliance n'est pas la même que celle des Provinces Unies ; il est vrai que chaque canton est un état à part, qui proscriit quelquefois la monnoie du canton voisin ; il est vrai généralement que le corps ne peut presque rien sur ses membres, & que ses membres, indépendans les uns des autres, peuvent tout sur eux-mêmes. Mais l'union qui subsiste n'est-elle pas la seule nécessaire au maintien de la liberté, & la seule peut-être qui ne gêne en rien la liberté ? Est-il le moins du monde vraisemblable qu'elle s'altère ? Voilà ce qu'un étran-

ger, quelqu'instruit & pénétrant qu'il puisse être, ne décidera jamais, ce me semble, avec une pleine connaissance de cause. L'union des républiques de la Grece, au tems de l'invasion de Xerxès, ne pourrait-elle pas à quelques égards donner une idée de ce que produirait en pareil cas une confédération qui nous paraît à peu près semblable?

Laissons ces considérations politiques, qui sont assez peu du ressort d'un journal littéraire, pour transcrire à nos lecteurs l'image sous laquelle M. le comte d'Albon se représente la ligue des Suisses. « J'ai devant moi tout le tableau du Corps Helvétique; je compte les treize cantons; je distingue leurs états respectifs; je vois un à un leurs alliés. Il me semble que j'ai sous les yeux un grand édifice, mais le plus irrégulier qu'on puisse imaginer. J'ai beau l'envisager de tous les côtés, je n'y apperçois ni ordre, ni symétrie, ni ensemble: nul architecte qui en ait tracé le plan. Jointes, unies, ou plutôt accolées les unes aux autres par les mains du hasard, les parties qui le composent ne paraissent avoir entr'elles aucune liaison, & n'offrent qu'une masse *énorme*. „ (N'est-ce point *irrégulière* qu'il fallait dire?) « Ce sont différens corps de bâtimens, construits à différentes époques, les uns fort anciens, les autres nouveaux, tous entièrement disparates pour la forme, la struc-

ture, la hauteur, la grandeur, & que le moindre choc peut détruire. Cependant les siècles ont emporté les monumens les plus solides, & ce frêle édifice a résisté. » Ce morceau a le double mérite de parler à l'imagination & de faire penser. Mais, comme je l'ai déjà fait observer, quelque ressemblant que soit ce tableau, il n'autorise point ce que dit M. le comte d'Albon : « Ainsi que chaque homme, chaque gouvernement a sa physionomie qui le distingue. Mais plus on examine le gouvernement général des Treize-Cantons, plus on est embarrassé de lui en trouver une; elle échappe aux regards les plus pénétrants : on est presque tenté de croire qu'il n'en a point, tant elle est difficile à saisir. » On ne peut guère s'exprimer plus heureusement. Mais si un gouvernement quelconque paraissait sans physionomie, ne ferait-ce pas toujours la faute du peintre ?

Notre observateur semble présager des révolutions à tous les gouvernemens aristocratiques de la Suisse; il croit y découvrir des mécontentemens secrets & inévitables, qui tôt ou tard éclateront & produiront les plus funestes effets. « *Dis prohibete minas, talemque avertite pestem!* » Mais c'est avec enthousiasme qu'il parle des démocraties de nos petits cantons : Uri, Schwitz, Unterwald, sont à ses yeux le

modele des républiques; il y voit toutes les vertus de Sparte, & n'y retrouve aucune des taches que l'on reproche aux institutions de Lycurgue. Jamais de trouble dans les assemblées; point d'orgueil dans les supérieurs; des loix simples & sans embarras, par lesquelles ce peuple fortuné est gouverné, comme le serait une famille; pas la moindre anarchie, quoiqu'au sein d'une égalité parfaite. Nous ne saurions garantir l'exactitude de tous les traits dont la réunion forme ce tableau; mais il est intéressant, & nous avons cru pouvoir le détacher du corps de l'ouvrage, pour l'insérer dans ce journal à l'article des pieces fugitives, où l'on aimera peut-être à le trouver.

Notre petite souveraineté de Neuchatel occupe quelques lignes seulement de ce discours, & ne devait pas en effet en occuper davantage. Comme l'auteur n'en parle que pour ne rien oublier, il n'est pas surprenant qu'il y ait dans ce qu'il en dit assez peu d'exactitude. Mais une erreur qu'on ne peut se dispenser de relever ici, c'est que, selon lui, l'alliance que les comtes de Neuchatel avaient contractée avec les cantons de Fribourg, Soleure & Lucerne, ne subsiste plus; enforte que le canton de Berne ferait dans toute la Suisse notre seul & unique allié. M. le comte d'Albon n'a vraisemblablement pas appris cela d'un Neuchatelois.

La partie la moins intéressante de ce discours nous paraît être celle qui concerne la littérature de la Suisse. Elle n'est pas seulement, dit l'auteur, le pays du génie, mais encore de l'érudition. Du génie ! je ne fais : mais si l'on retranche de la liste de nos écrivains Haller, Gesner, M. Bonnet & Jean-Jacques Rousseau, je ne vois pas qu'elle offre des noms fort célèbres en littérature. Je fais qu'il faut aussi du génie pour exceller dans les sciences exactes ; & que les Newton, les Leibnitz, les Bernouilli font en mathématiques ce que font en littérature les Milton, les Klopstock & les Haller : mais à cet égard encore la liste de nos *génies* est assez courte. En général, il est un peu fort de dire que la Suisse soit le pays du génie ; M. le comte d'Albon nous fait trop d'honneur. Il faut avouer encore, que le bon goût est rare dans nos écrivains, & l'on ne doit pas s'en étonner : nous sommes si loin de Paris !

Nous n'avons pas dessein de parcourir & de critiquer le catalogue raisonné que donne M. le comte d'Albon, des Suisses qui se sont acquis quelque célébrité dans la république des lettres. La plupart d'entr'eux sont des savans laborieux & estimables, dont les ouvrages sont solides & judicieux : quelques-uns sont ici beaucoup plus favorable-

ment jugés; mais comme il ne faut à cet égard qu'un mot imprudent pour irriter un auteur s'il vit, ou s'il n'est plus, ses partisans & ses descendans, le mieux est pour nous de ne pas justifier par des exemples cette observation générale.

Neuchatel peut encore ici se plaindre de M. le comte d'Albon : nous avons si peu d'hommes célèbres! & il n'en dit pas un mot. Il parle des Turretin, des Werenfels, des Pictet, & pas un mot de notre Osterwald, dont le seul *Traité des sources de la corruption* est supérieur à tous les nombreux & volumineux ouvrages de M. Pictet. Il parle des principes du droit naturel de Burlamaqui, pas un mot de M. de Watel, dont le *Traité du droit des gens* n'est pas fait pour être oublié. Il parle de Scheuchzer, & pas un mot de notre Bourguet, qui pourtant est connu de l'Europe entière.

Il y a bien encore quelques autres omissions dans ce catalogue; mais nous nous bornons à relever celles qui nous tenaient le plus à cœur.

Une anecdote bien singulière sur M. de Muralt, auteur des *Lettres amusantes & agréablement écrites sur les Français & les Anglais*, l'un des meilleurs ouvrages de littérature que notre Suisse française ait produit, c'est qu'on lui attribua d'abord les poésies

de Haller. Je l'ignorais, & je m'en étonne ; parce qu'il n'y a aucun rapport entre le genre & la maniere d'écrire de ces deux auteurs. Au reste, quoiqu'on dise, faut-il jamais en être surpris ?

Je ne puis m'empêcher de relever encore ici une méprise de M. le comte d'Albon, touchant *l'Art critique* de Leclerc : il en parle comme d'un ouvrage qui poserait les principes du goût & donnerait les regles d'une critique saine & judicieuse. Il ne l'a pas lu, & le titre l'a trompé. Ce n'est que l'art incertain de rétablir, par des conjectures ingénieuses, le texte des anciens auteurs, défiguré par la négligence & l'ignorance des copistes. Je m'étais autrefois procuré avec grande peine cet ouvrage, où j'espérais trouver un nouveau Quintilien ; & tout ce qui s'y trouve, quoiqu'intéressant, méthodique & ingénieux, ne me consola point de ma méprise.

Après cette longue analyse, mes lecteurs peuvent juger aussi bien que moi de l'ouvrage que je viens d'annoncer, & je ne préviendrai point leur jugement.

L'auteur annonce un second volume, que le public desirera sans doute : celui-ci est trop intéressant pour que cela ne soit pas ainsi.

TROISIEME.



TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

- I. *Cours complet d'agriculture théorique, pratique & économique, & de médecine rurale & vétérinaire; précédé d'un discours contenant un plan d'étude propre à fixer la marche des connaissances nécessaires au cultivateur : ou Dictionnaire universel d'agriculture, mis à la portée de tout le monde : par une société d'agriculteurs praticiens, & rédigé par M. l'abbé Rozier, chevalier de l'église de Lyon, membre de plusieurs académies, &c. Ouvrage proposé par souscription, sur un plan nouveau.*

IL est inutile d'entreprendre l'éloge de l'agriculture; de préconiser ses avantages pour le bonheur de la société; de parler des plaisirs sans remords qu'elle promet; de l'utile & de l'agréable qu'elle réunit; d'élever cet art de première nécessité au-dessus des arts que le luxe a introduits. Ces vérités ne sont plus un problème, & les cris impérieux de nos besoins portent la conviction de l'importance & des attraits de l'agriculture jusques dans l'ame de ceux

qui vivent dans le sein des villes, au milieu du tourbillon des affaires ou des plaisirs. L'habitude familiarise l'homme avec ses jouissances les plus désirées; peu à peu elles le dégoûtent: l'agriculture seule lui en offre sans cesse de nouvelles, & par conséquent des plaisirs toujours nouveaux.

Mais l'agriculture est-elle un art? Le payfan ne fait-il pas tout ce qu'il doit savoir? N'a-t-on pas déjà écrit sur tous les objets de son ressort, &c. &c.? Que répondre à des objections sans cesse répétées par ceux qui ne prennent pas la peine de lire, & qui décident sans avoir la plus légère notion de l'objet dont on leur parle? Oui, l'agriculture est un art fondé sur l'observation, qui demande le plus de notions premières pour en tirer le parti le plus avantageux; un art si étendu, que l'homme même très-instruit trouve à chaque moment de nouveaux sujets de méditations, & par conséquent d'instructions. Si l'on savait tout ce qu'il faut savoir, pourquoi une province serait-elle mieux cultivée que la province voisine? Pourquoi un canton produirait-il un vin supérieur au vin du canton limitrophe, lorsque l'exposition & les espèces de raisins sont les mêmes? On a déjà beaucoup écrit sur l'agriculture, & encore plus compilé; les livres fourmillent, & les bons

font rares : leur inutile multiplicité dégoûte , effraie , & ne sert souvent qu'à ruiner celui qui se livre avec confiance à leurs systêmes hasardés : ces systêmes sont présentés avec art ; & pour n'être pas suffisamment instruit , le cultivateur paie bien cher les suites de son imprudente crédulité.

C'est donc pour fixer autant qu'il est possible les principes agronomiques , pour rassembler les parties éparées de la science dans un seul corps de doctrine , pour séparer le vrai du faux ou du douteux , que l'on publie aujourd'hui ce Dictionnaire. On a préféré cette forme , la plus simple , la plus commode , à celle d'exposer les matieres par une suite de traités méthodiques ; ils entraîneraient nécessairement des répétitions fastidieuses , & uniquement propres à grossir les volumes. Le plan d'étude placé à la tête de cette édition , servira de guide à celui qui desirera sincèrement de s'instruire. Il sera supposé ignorer entièrement ce que c'est que l'agriculture ; & le faisant avancer pas à pas dans la carrière , il parviendra à fixer avec ordre & précision ses connaissances sur toutes les parties de cet objet intéressant : de sorte que cet ouvrage réunira le double avantage d'être en même tems , & un livre élémentaire , & un dictionnaire.

Pour avoir une idée de l'ouvrage qu'on propose, il suffit de jeter un coup-d'œil sur le plan général des auteurs : ils considèrent l'agriculture sous trois points de vue, comme agriculture de *théorie*, agriculture de *pratique*, & agriculture *économique*.

Sans une théorie solidement établie par des principes généraux, & ces principes généraux fondés sur l'expérience, il est difficile, pour ne pas dire presque impossible, d'opérer avec connaissance de cause sur des objets soumis à des lois physiques. De là cette nécessité de donner des prolégomenes, des notions préliminaires, qui soient comme autant d'échelons pour s'élever à la pratique, & à la loi qui prescrit chaque genre de travail. Avant de labourer, par exemple, ne doit-on pas connaître les instrumens consacrés au labourage, & les modifications qu'ils exigent relativement aux terres auxquelles on les destine ?

Mais, pour juger si les modifications de ces instrumens seront avantageuses, ne convient-il pas auparavant d'avoir une idée exacte de la nature de la terre à labourer ; par conséquent des causes de sa compacité ou de son atténuation, plus ou moins fortes ; des moyens de remédier à l'un ou à l'autre, afin de faire acquérir à cette terre l'aptitude à ne retenir que la quantité d'humidité pro-

pre à la riche végétation de tel ou tel végétal? Ces discussions entraînent nécessairement celles sur les engrais tirés d'un des regnes de la nature, ou de deux ou trois ensemble, & enfin de toutes les combinaisons dont ils sont susceptibles.

Voilà déjà un pas immense ; mais à quoi servira-t-il à l'homme qui n'aura aucune teinture des connaissances physiques sur la végétation, sur l'élaboration de la sève, sur l'organisation des plantes, sur l'usage & les fonctions que la nature a assignés à chacune de leurs parties ; enfin, sur leur état de santé, de maladie, & de dépérissement? Si, au contraire, on suppose le cultivateur parfaitement instruit de ces préliminaires, il saura à quelle espèce de grain sa terre est propre, de quelle espèce de charrue il faudra se servir pour labourer, quand & comment il faudra labourer. . . . Cet homme ne balancera plus sur le choix du sujet qu'il doit greffer, ni sur celui de la méthode à employer. . . . Il ne craindra plus de porter un fer meurtrier sur l'arbre qu'il taille ; & fidele sectateur des loix de la nature, il doublera, à l'exemple du jardinier de Montreuil, le produit de ses arbres fruitiers, même en assurant leur durée au-delà de tous les termes connus jusqu'à ce jour.

Avant de dépouiller la terre de ses grains,

le cep de ses raisins, les arbres de leurs fruits, ne faut-il pas songer aux différens instrumens que chaque récolte exige en particulier? Tout propriétaire qui ne veut pas être trompé, peut-il ne pas voir par lui-même si ses cuves, ses pressoirs, ses tonneaux sont en état; s'il ne manque rien aux voitures de toute espèce, consacrées aux travaux champêtres; si les jougs des bœufs, si les harnois des chevaux n'exigent aucune réparation? Il faut voir, & tout voir par soi-même, & ne jamais perdre de vue le précepte que donne la Fontaine, lorsqu'il dit, dans une de ses fables : *il n'est pour voir que l'œil du maître*; & l'on ajoutera à cet adage : l'homme qui n'est point instruit ne peut ni ne fait voir. Ces différens exemples, pris au hasard, suffisent pour offrir l'aperçu de ce que les auteurs de ce Dictionnaire entendent par ces mots, *agriculture de théorie*, ou *notions préliminaires*, & il est aisé d'apprécier leur étendue & leur importance.

La plus brillante *théorie*, sur-tout en agriculture, n'est rien sans la *pratique*. La pratique doit être le résultat des combinaisons & des expériences. La théorie met sur la voie, dirige l'expérience, apprend à rejeter ce qui est contraire aux loix de la physique, & enseigne à opérer; mais la pratique seule assure les produits dans tous les

genres , & confirme les principes de la théorie. *L'agriculture de pratique* a pour objet la grande culture des grains , comme froment , seigle , orge , avoine , &c. Celle des menus grains , comme maïs , farrazin , pois , fèves , panis , millet , &c. La culture des semences huileuses , lin , chanvre , navette , colsat , cameline , &c. Tous ces objets sont cependant subordonnés à une culture première , sans laquelle ils n'existeraient presque pas , parce que les moyens de l'homme sont trop faibles pour se passer du secours des animaux. Il faut donc songer à assurer leur subsistance par la formation des prairies , soit naturelles , soit artificielles.

Après ces cultures de nécessité première , il en est d'autres qui ne sont pas moins utiles , & qui concourent à multiplier , d'une manière particulière , les douceurs de la vie. Ce sont celles des plantes légumineuses , des plantes potageres , & celles dont le commerce & nos manufactures tirent de grands avantages , comme de la garance , du pastel , de la gaude , du safran , du chardon-bonnetier , &c.

La nature , toujours prodigue envers l'homme , a multiplié autour de lui les arbres , les arbrisseaux ; les uns pour décorer & faire le charme de son habitation , les autres pour fournir à ses besoins : c'est à lui

à diriger & non pas à contrarier la nature dans l'aménagement de ses forêts, dans la plantation des arbres à bois blanc, dans la conduite des arbres fruitiers, soit à noyaux, soit à pepins; enfin, dans la culture de la vigne, qui se plaît si bien sous le ciel tempéré de la France. Tel est en abrégé le tableau des objets qui sont du ressort de *l'agriculture pratique*.

A quoi serviront à l'homme les récoltes les plus abondantes & les plus précieuses, s'il ne fait pas les conserver pour les besoins, & assurer leur durée, pour prévenir les années de disette? *L'agriculture économique* doit venir à son secours. Ici, elle prépare les greniers, les étuves, pour la dessication des grains, & perfectionne leur mouture. Là, elle dispose les cuves, les tonneaux, pour soustraire aux vicissitudes de l'atmosphère, cette liqueur bienfaisante qui répare les forces de l'homme, & qui flatte agréablement les houpes nerveuses de son palais : de là naît la comparaison des différentes méthodes de faire le vin, le cidre, le poiré, la bière, &c. de retirer de ces liqueurs chargées du principe sucré, ces esprits ardens qui sont presque incorruptibles. Ici, sous des cylindres, sous des pressoirs de différens genres, les huiles d'olives, de noix, de navette, de pavot, de lin, &c. coulent à grands flots. Là, une ménagère

prépare le beurre, façonne les fromages, tandis que d'un autre côté sa compagne suit le travail de ce peuple laborieux qui fournit le miel, la cire & l'hydromel. Ici, sous un toit rustique, ce ver originaire de Chine, & naturalisé, pour ainsi dire, dans nos climats, prépare la matière de ces tissus précieux que le luxe a rendus nécessaires. Là, l'humble brebis se laisse paisiblement dépouiller de sa toison, pour fournir à l'homme de tous les états le vêtement le plus chaud & le plus sain. Malheur à celui dont l'ame froide & apathique voit avec indifférence cette multiplicité de travaux !

Que de détails ce simple coup-d'œil ne laisse-t-il pas à désirer ! L'agriculture économique ne s'étend-elle pas encore sur l'éducation des chevaux, des bœufs, des moutons, des chèvres, des cochons, & sur celle des oiseaux de basse-cour, sur les étangs, sur les rivières, sur les préparations des fils de chanvre, de lin, &c. ? Mais il est plus aisé de suppléer à ces détails par la réflexion, que de les retracer tous dans ce peu de lignes, plus uniquement consacrées à présenter en général le tableau de la manière dont ils seront envisagés, que toutes les parties qui doivent l'enrichir.

Il s'agit actuellement de faire connaître la méthode adoptée par les auteurs pour

remplir ce canevas , & comment ils en réunissent toutes les parties pour en composer un livre élémentaire. 1°. Chaque mot sera présenté sous toutes les acceptions dont il sera susceptible , & discuté dans tous les points. Afin de ne pas sortir des exemples déjà cités , prenons le mot *greffer*. Il y a plusieurs manieres de greffer qu'il faut développer ; il y a un choix à faire dans les sujets qu'on destine à la greffe , enfin une saison à observer. Comme plusieurs auteurs ont déjà écrit sur la greffe , on comparera & on discutera leurs méthodes ; on dévoilera leurs erreurs ou leurs contradictions , enfin on fera connaître en quoi ils se rapprochent ou s'éloignent de la nature. Ce n'est pas tout ; il y a plusieurs pratiques avantageuses , éparées dans différentes provinces , & dont on n'a jamais parlé , qu'il est important de rassembler & de publier , afin de ne rien laisser à désirer sur cet article , & composer un traité sur la greffe , qui fixe le point où cette partie de la science agronomique en est restée. Ce traité doit encore offrir de nouvelles vues , de nouvelles expériences à tenter pour reculer les limites de l'art de la greffe. Ainsi , lorsqu'on parlera de greffer tel ou tel arbre en particulier , il suffira d'indiquer si la greffe doit être pratiquée ou à *œil dormant* , ou en *flûte* , ou en

couronne, &c. & celui qui ignorera la valeur de ces dénominations, n'aura qu'à recourir au mot *greffe*.

Tous les autres articles seront traités de de la même manière que celui dont on vient de parler ; & ce seul exemple cité, démontre que ce Dictionnaire pourra tenir lieu de tous les livres écrits sur l'agriculture depuis Plinè jusqu'à ce jour, puisque ce sera une véritable concordance, & un rapprochement raisonné de ce qu'ils contiennent.

Le public sera surpris lorsqu'il reconnaîtra que tel ouvrage n'est qu'une compilation de tel autre, & celui-là, d'un autre plus ancien, qui avait déjà été habillé à la moderne, pour lui donner un air de nouveauté. Il serait très-important, pour l'avancement des connaissances humaines, qu'à la fin du siècle, un auteur se donnât la peine de rassembler en un seul corps de doctrine tout ce qui a paru sur chaque partie de la science. La trop grande abondance de livres, le tems qu'exigerait leur lecture, anéantissent le desir de les parcourir. Beaucoup de bonnes vues, de sages expériences restent perdues pour la société, & ensevelies sous des monceaux d'inutilités.

Les auteurs de ce Cours complet d'agriculture connaissent toute l'étendue & la difficulté de leur entreprise. La difficulté même

augmente & redouble leur courage, quoiqu'ils sachent, par expérience, que rien n'est plus pénible à bien exécuter qu'un dictionnaire; mais comme ils entreprennent celui-ci par goût & par amour pour l'agriculture, ils osent se flatter que le public leur saura gré de leurs efforts.

Cet ouvrage étant particulièrement destiné pour ceux qui vivent dans leurs terres, & qui, par conséquent, sont souvent éloignés de secours, on a pensé qu'il ferait à propos d'indiquer les vertus médicales des plantes, de donner les signes auxquels on reconnaît les maladies les plus communes à la campagne, & de prescrire les remèdes pour les combattre : ce sera le précis d'une médecine rurale, réduit à sa plus grande simplicité, & rédigé par un médecin fort connu. Les maladies des bœufs, des moutons, des chevaux, &c. fourniront des articles intéressans, ou plutôt la partie vétérinaire y sera traitée complètement : en un mot, tout ce qui concourt à l'utilité & à l'agrément de l'habitant de la campagne sera discuté dans ce Dictionnaire.

Cet ouvrage formera *six volumes in-4.* chacun de 700 *pages*, sur le caractère de *cicero* neuf, à deux colonnes, beau papier; & chaque volume sera enrichi de *quinze à vingt gravures en taille-douce*. On doit voir

que les auteurs ne cherchent pas à multiplier les volumes, ni la dépense pour les acheteurs.

L'impression de ce Dictionnaire sera très-dispendieuse; on ne la commencera donc qu'autant qu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs; mais comme on a souvent abusé des souscriptions, & que le public a été plusieurs fois trompé & déçu dans ses espérances, on ne demande aujourd'hui, à ceux qui desirent se procurer cet ouvrage, qu'une simple soumission par écrit de prendre les volumes à mesure qu'ils paraîtront. Pour éviter jusqu'à l'apparence du plus léger reproche, le souscripteur qui ne fera pas content de l'ouvrage, aura la liberté de le rendre, & de retirer l'argent qu'il aura déboursé, dans le délai de trois mois, pourvu qu'il n'ait pas dégradé les volumes. C'est donc uniquement pour ne pas hasarder les frais d'une forte édition, que les auteurs exigent cette formalité préliminaire.

Il n'est pas possible de mettre plus de bonne-foi & plus d'honnêteté dans les procédés, & d'offrir au public un moyen plus simple de n'être pas trompé. *Ce qu'ils demandent à MM. les souscripteurs, c'est d'envoyer leur soumission le plus promptement qu'il sera possible, afin d'être dans le cas de commencer sous peu l'impression de cet ou-*

vrage. Les soumissions seront adressées, *franches de port*, à Paris chez Cuchet, au bureau du Journal de physique, rue des Mathurins, cloître Saint-Benoît. On les recevra jusqu'au premier novembre prochain.

Les deux premiers volumes paraîtront en 1780, les deux seconds en 1781, & les deux derniers en 1782. On paiera 24 liv. en recevant chaque livraison; de sorte que pour la somme de 72 liv. on aura une collection complète de tout ce qui aura été fait & dit sur l'agriculture depuis Columelle jusqu'à ce jour; & cette collection fera tellement rédigée, qu'elle tiendra lieu de tous les livres concernant cette science.

Les auteurs de ce Dictionnaire prient tous ceux qui liront ce *prospectus*, d'avoir la bonté de leur communiquer les nouvelles expériences qu'ils auront faites, leurs vues intéressantes sur différens articles, les pratiques locales qui ne sont point assez communes, &c. Ils recevront avec reconnaissance ce qu'on leur enverra, & citeront les auteurs qui désireront être connus.

A la fin du dernier volume, on trouvera un catalogue raisonné de tous les ouvrages qu'on aura consultés pour la rédaction de ce Dictionnaire.

II. *Souscription.*

CARTE géographique du Pays-de-Vaud, sur l'échelle d'une ligne pour 600 pieds; laquelle comprendra en quatre grandes feuilles, outre la description du Pays-de-Vaud dépendant de la république de Berne, objet principal de cet ouvrage autorisé par le souverain, celle des parties du pays qui dépendent tant des balliages médiats avec l'état de Fribourg, qu'immédiatement dudit louable canton, ainsi que sa frontière, la partie de la principauté de Neuchatel qui borde son lac, lequel, ainsi que celui de Geneve, y fera compris en entier, le bas-Vallais dès S. Maurice jusqu'à l'embouchure du Rhône, & les frontières de Savoye & de Franche-Comté.

Le sieur Mallet, qui a donné au public la carte des environs de Geneve, propose celle ci-dessus décrite, par voie de souscription, au prix de huit livres de Suisse, soit douze livres de France, pour les quatre feuilles rendues enluminées, dont on paiera la moitié en souscrivant & la moitié en recevant les deux premières feuilles, qui seront la partie septentrionale, & qui pourront être livrées dans un an. Les deux dernières le seront dans trois ans, & l'on fera le possible

pour accélérer ces livraisons fans rien prendre sur l'exactitude & les soins avec lesquels cet ouvrage déjà commencé doit être traité & suivi fans interruption.

On invite les personnes disposées à s'y intéresser, à le faire d'ici au 31 décembre 1779, à laquelle date l'auteur cesse de prendre engagement au prix annoncé ci-dessus.

On peut souscrire au bureau de la Société Typographique de Neuchatel en Suisse, en adressant lettres & argent franco, contre la reconnaissance énoncée ci-bas, sur laquelle les exemplaires y feront délivrés franco.

Reçu de M

pour premier paiement de
exemplaire pour lequel il a souscrit aux
conditions énoncées ci-dessus, la somme de
livres de Suisse.

Reçu livres de Suisse, pour
second & dernier paiement de
exemplaire dont les deux premières feuilles
lui ont été livrées.



III. *Prix proposés par l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.*

L'ACADÉMIE des sciences, belles-lettres & arts de Besançon distribuera, le 24 août 1780, trois prix différens.

Le premier, fondé par M. le duc de Tallard, pour l'éloquence, consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv.

L'académie ayant réservé le prix proposé sur *les funestes effets de l'égoïsme*, aura trois médailles, de 350 liv. chacune, à distribuer pour l'éloquence; elle laisse la liberté de traiter le même sujet, ou de montrer que *les vertus patriotiques peuvent s'exercer avec autant d'éclat dans les monarchies que dans les républiques*: le mérite des discours pourra déterminer à réunir ou à diviser les prix.

L'étendue des ouvrages doit être d'environ une demi-heure de lecture.

Le second prix, également fondé par M. le duc de Tallard, est destiné à une dissertation littéraire. Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 liv.

On propose, pour sujet de ce prix, de déterminer *quel a été l'état des sciences & des lettres au comté de Bourgogne depuis le règne de Rodolphe le Fainéant jusqu'à la réu-*

union de cette province à la couronne sous Louis XIV.

La dissertation fera d'environ trois quarts d'heure de lecture, fans y comprendre les preuves.

Le troisieme prix, fondé par la ville de Besançon, consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv. destinée à un mémoire sur les arts.

Il fera donné à la meilleure description des plantes, ou au meilleur mémoire sur la minéralogie de l'un des bailliages de la Franche-Comté, au choix des auteurs.

Ils sont invités d'indiquer exactement la nature du sol & le nom des lieux où croissent les plantes, ou de ceux dans lesquels se trouvent les substances minérales ou fossiles dont ils parleront; d'aviser aux moyens d'en tirer le parti le plus avantageux, & de joindre à leurs ouvrages des échantillons bien étiquetés de ce qui pourra mériter une attention particulière.

L'académie ayant réservé les prix proposés sur ces sujets, aura trois médailles, de 200 liv. chacune, à distribuer; elle se déterminera, suivant le mérite des ouvrages, à réunir ou à diviser les prix.

Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix; ils la répéteront dans un billet cacheté, qui con-

tiendra leur nom & leur adresse. Ceux qui se feront connaître seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Droz, conseiller au parlement, secrétaire perpétuel de l'académie, avant le premier de mai 1780.

Pour faciliter les recherches & les expériences des personnes qui se livrent à la partie historique & aux arts, l'académie continuera d'annoncer les sujets d'avance.

On propose pour sujet du prix d'histoire en 1781, de déterminer *les limites du comté de Bourgogne depuis l'établissement des comtes héréditaires jusqu'à l'extinction des comtes Palatins.*

Le prix des arts de la même année 1781 sera donné à celui qui indiquera *les moyens de perfectionner les manufactures de poterie en Franche-Comté, de manière à remplacer les vaisseaux de cuivre, dont les inconvéniens sont connus, & les creusets que l'on tire de l'étranger.*

Les auteurs sont invités de désigner les lieux de la province où se trouvent certaines glaises ou argilles, qui par elles-mêmes, ou par leurs combinaisons avec des terres & des sables, pourraient servir à fabriquer des pots de grès ou des especes de faïances qui résistent à l'action du feu.

IV. *Bouquet à Mademoiselle ** , en lui envoyant un bouton de rose la veille de la Saint-Martin.*

De cette fleur à peine éclose
Des noirs frimats dans la saison ,
** , de cette jeune rose ,
Souffrez que je vous fasse un don.
De mon jardin, qui l'a vu naître,
C'était le plus bel ornement :
Près de vous elle ose paraître ;
Elle y paraît sans agrément ;
Vous l'effacez par la douceur
De vos yeux, que l'amour inspire ;
Vous l'effacez par un sourire :
Elle plaît ; vous touchez le cœur.
N'avez-vous pas cette fraîcheur
Et ce coloris qu'on admire ?
Comme vous, cette belle fleur
Cache son sein au doux zéphire ,
Qui, plein de la plus vive ardeur ,
Près d'elle voltige & soupire
Sans triompher de sa rigueur.
Dans peu de jours, bien moins cruelle ,
Vous la verrez s'épanouir ,

Ouvrir son sein, être plus belle....
Hélas ! quand faurez-vous, comme elle ,
Devenir sensible & jouir ?

LIGNIERES.

V. *Stances.*

OUTRE mesure on a vanté Voltaire,
Outre mesure on nous vante Rousseau ;
L'enthousiasme paraît beau :
Des héros de parti c'est le sort ordinaire.
On les blâme, on les loue, & toujours à
l'excès ;

L'injuste haine les déchire :
L'aveugle flatterie admire ;
La passion fait les portraits.

J'abhorre une main infidèle ,
Qui par-tout veut mêler du noir ;
Mais je ris d'un transport de zèle
Qui s'extasie au lieu de voir.

Par des omissions, par un pompeux langage ,
Que de torts on cherche à couvrir !
Des seuls talens on se laisse éblouir ;
Mais il faudrait en voir l'usage.

Ci-devant une inscription,

70 JOURNAL HELVETIQUE.

Un petit buste , un mausolée

Suffisaient à l'ambition

Des gens de grande renommée.

Aujourd'hui tout se méconnaît ;

Il faut au monde des idoles :

Plus l'homme est petit en effet ,

Plus on l'agrandit en paroles.

Ce qui plaît est nommé divin ;

L'hyperbole est de mode en France ;

Déjà l'on adore , on encense ;

L'apothéose est en chemin.

Nouveau genre de fanatisme

Qui déifie des mortels ;

Un Voltaire aura des autels

Qu'il n'eût pas eus du paganisme.

Délire aussi vain qu'odieux !

Prétend-on remplacer le Dieu qu'on abandonne ,

Le Dieu de la terre & des cieux ,

Par ces demi-dieux qu'on nous donne ?

De tout discours , de tout écrit

La raison doit bannir l'ivresse ;

Si l'on exalte tant l'esprit ,

Ah ! c'en est fait de la sagesse.

Cette pièce fait le pendant des *Stances*
sur la mort de Rousseau, que nous avons

rapportées dans le Journal de juillet. Les vers sont bien éloignés d'avoir le même mérite poétique; mais il y a de la finesse & de la vérité dans quelques pensées. Ces quatre vers, *ci-devant une inscription*, &c. ont un ton de légèreté qui me paraît fort agréable: sur-tout cette épithète, un *petit buste*, a dans cette stance une grace particulière. *Qui s'extasie au lieu de voir*, est encore un vers heureux, plein de justesse & d'esprit. C'est dommage que le *qui* se rapporte à *un transport de zèle*; car ce n'est pas le *transport de zèle qui s'extasie*. La pénultième stance est un peu trop sérieuse, à mon avis, pour une pièce de ce genre, & ne vient guère bien à la suite de ce vers familier, *L'apothéose est en chemin*, & qui est d'un ton de plaisanterie, après lequel on ne s'attend pas à une interrogation si grave qu'elle ne ferait pas déplacée en chaire. Sans doute que l'on aura remarqué encore la précision & la vérité de ces deux vers:

Plus l'homme est petit en effet,

Plus on l'agrandit en paroles.

Au reste, si l'auteur de ces stances a voulu combattre l'auteur des stances sur la mort de Rousseau, je trouve que c'est avec des armes un peu inégales. On a beau dire,

avec de l'esprit on ne triomphera jamais d'un enthousiasme vrai, fût-il outré; on rira peut-être : mais rire, ce n'est pas réfuter. D'ailleurs y a-t-il de l'ivresse dans les stances qui ont donné lieu à celles-ci ? Est-ce l'esprit qu'on y exalte ? Sans prendre parti pour ou contre dans la querelle sur Jean-Jacques Rousseau, sans vouloir justifier ses *Lettres de la montagne*, dont son panégyriste n'avait rien dit (ce sont peut-être là les omissions qu'on lui reproche), on peut trouver que l'auteur des stances sur sa mort n'a point exagéré ses talens, admirer avec lui ses ouvrages immortels, & laisser la postérité mieux instruite prononcer sur sa conduite. ‡

VI. *Description des mœurs, des usages & du gouvernement des cantons de Schwitz, Uri & Unterwald.*

*Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit.*

L'UNION du Corps Helvétique n'aurait jamais éprouvé de fâcheuses révolutions, si en inspirant par de grands exemples aux autres cantons l'amour de la liberté, les cantons d'Uri, d'Unterwald & de Schwitz leur avaient aussi communiqué ces mœurs austères & toujours égales, qui les mettent

à côté des peuples les plus vertueux de l'antiquité; s'ils avaient pu enfin leur faire adopter une forme de gouvernement plus convenable à des états républicains, & qu'en ce point essentiel ils leur eussent servi de modele. On compare les habitans de ces trois cantons aux anciens Spartiates. La flatterie ne fait pas ce parallele, puisqu'à bien des égards les premiers l'emportent évidemment sur les seconds, & ne leur sont inférieurs d'aucun côté. La vie dure & simple des uns ne retracè-t-elle pas la sobriété des autres? Le désintéressement n'est-il pas le même dans les deux peuples? Je ne trouve rien de grand, de frappant, d'admirable, dans l'ancienne république, que le petit état moderne ne me présente au même point, & souvent à un degré supérieur. Dans celui-ci l'agriculture est en honneur; la ruse & la dissimulation ne sont point pardonnées; la candeur, la simplicité, la bonne-foi regnent par-tout. Dans celle-là, le citoyen croirait s'avilir, s'il portait la main à la charrue; il se repose entièrement sur des esclaves, du soin de son patrimoine & de la culture de ses champs. La ruse, la souplesse, la fourberie, l'art de voler avec adresse, une vie consacrée à la science des armes & à une molle & honteuse oisiveté; voilà ce qui forme la plus belle éducation

des enfans. Braves Suiffes , ce n'est pas ainfi que vous fûtes élevés , & que vous élevez vos fils. Vous apprîtes par les leçons de vos peres , & vous apprenez à vos familles par vos exemples , à n'avoir que de grandes qualités & des vertus pures. N'enviez rien aux Spartiates , vous poffédez tout ce qui les rendit célèbres ; vous êtes plus riches encore ; avec toutes les vertus qui les décoraient , vous en faites briller d'autres qu'ils ne connurent pas ; vous n'êtes fouillés d'aucune des taches qui ternirent l'éclat de leur réputation ; les vices qui les dégradèrent , vous font inconnus.

Liés enfemble par la plus étroite union , ces trois états ont pour fouverain le peuple afemblé , non dans les villes , ainfi que le pratiquaient les anciennes républiques , mais en rafe campagne , fous les enfeignes déployées , & avec le plus grand appareil militaire. Les citoyens des trois cantons décrivent un vaſte cercle ; le chef-magiftrat préſide à l'afſemblée , à cheval , ainfi que les principaux officiers de l'état ; il ſe place au centre , & tient en main le glaive , marque & attribut de l'autorité ſuprême. Ce peuple invoque le ciel , fait lire ſes loix ſimples , en petit nombre , bien préſentées & en peu de mots , ſages & preſque toujours ſcrupuleuſement obſervées. On propoſe en-

suite les fujets des délibérations. Dans les républiques de la Grece, à Rome même, les aflemblées du peuple dégénéraient fouvent en tumulte, & quelquefois elles fe terminaient par la violence ; malgré la fageffe des loix, les précautions, la vigilance & le zele du fénat, les efprits s'échauffaient, il n'était plus poffible de les appaifer ; les citoyens s'armaient contre les citoyens, & par haine, par jalousie, par orgueil, par ambition, ils verfaient un fang qui n'aurait dû couler que pour la défenfe de la patrie. Ici tout fe paffe avec la plus grande tranquillité. Quoique le domestique fe montre l'égal du maître ; quoique les jeunes gens, âgés feulemeut de feize ans, rempliffent les fonctions de citoyens avant d'être hommes, & que leur voix pefe autant dans la balance que le fuffrage des vieillards ; quoique le payfan fe trouve affis à côté de fon feigneur, que tous les états foient confondus, on ne voit jamais de trouble & de confufion. Il eft furprenant qu'un peuple qui paffe pour groffier, montre dans fes réglemens & dans fa conduite une fageffe dont on ne parle prefque pas, mais qui n'en eft pas moins admirable. Les citoyens entrent dans l'afsemblée en fíence, ils en fortent fans avoir proféré une feule parole. Ils ont cependant abrogé d'anciennes loix, porté

des loix nouvelles , conclu des traités d'alliance , élu de nouveaux magistrats , & fait rendre compte aux anciens de leur administration. Pour faire connaître qu'ils acquiescent au sujet de la délibération , ils n'ont besoin que de lever la main , & de la tenir ainsi quelque tems élevée. Ils la tiennent cachée , s'ils ne veulent pas consentir à la proposition. Souvent un coup-d'œil suffit pour s'assurer de quel côté se trouve la pluralité des suffrages. Dans le cas d'incertitude , on élève deux hallebardes , pointe contre pointe ; les citoyens qui se décident pour l'affirmative , passent sous les hallebardes , & se rangent : ceux qui sont d'un avis contraire , restent en-deçà ; & les suffrages se comptent ainsi très-facilement , un à un. Il est inoui que ce mélange d'hommes de tout état & de toute condition ait jamais entraîné le moindre désordre , & que le grand nombre de jeunes gens ait occasionné quelques délibérations inconsidérées ou précipitées. Les moins éclairés suivent les personnes qui leur paraissent avoir plus de lumières ; ceux qui manquent d'expérience , ont les yeux fixés sur les chefs de famille , & prennent toujours leurs anciens pour guides. Il est vrai que la noblesse peut influencer beaucoup sur l'opinion du bas peuple , parce que celui-ci la suppose mieux inf-

truite que lui dans la science du gouvernement. Mais les nobles, loin d'abuser de cette confiance, s'observent de plus près, & n'embrassent jamais de parti sans avoir de fortes raisons de le croire le meilleur dans les circonstances. Ils n'ignorent pas qu'on les rend en quelque sorte responsables du succès. Il n'est pas rare que des personnes en crédit soient sévèrement punies pour avoir imprudemment ouvert un avis pernicieux. Les assemblées générales ne se tiennent qu'une fois l'an vers la fin d'avril; & quand la saison est dérangée, au commencement de mai. Dans les cas pressans, on en convoque de plus fréquentes.

Le rang, la naissance, la fortune, les talens même ne donnent aucune distinction aux divers membres du corps social; le mérite, les vertus, la confiance publique élèvent seuls aux emplois, aux charges, aux dignités de l'état. Souvent un simple paysan, réputé pour un homme d'un jugement solide & d'une probité à toute épreuve, réunit les suffrages du peuple, est élu magistrat, & prend en main l'administration. Sa nouvelle dignité ne l'enfle pas; il ne pense qu'à répondre au choix dont on l'honore, en remplissant avec courage & avec équité ses pénibles & délicates fonctions. A pied, un bâton à la main, il va plusieurs fois la

semaine à deux ou trois lieues de son habitation rustique, prendre séance dans le conseil de l'état. Il administre la justice, il maintient le bon ordre, il décide des affaires les plus importantes, il règle les intérêts de l'état, & revient paisiblement dans sa cabane pour reprendre le soin de sa famille, cultiver son champ & s'adonner avec autant d'ardeur à tous les travaux de l'économie rurale, qu'il montre de zèle & d'habileté dans les premiers emplois de l'économie politique. C'est aussi quelquefois de l'ordre des paysans que la nation tire ses députés pour les envoyer dans les monarchies les plus puissantes de l'Europe. On est étonné chez l'étranger, de voir un simple laboureur traiter d'égal à égal avec le maître d'un vaste royaume, se couvrir devant lui, lui parler librement & avec franchise, discuter de grands intérêts, former des oppositions, tenir ferme, conclure ou refuser des alliances, accepter ou rejeter des offres, selon qu'il les croit utiles ou pernicieuses, contraires ou favorables à sa patrie. Ce brave Suisse ne se laisse point éblouir par un vain éclat; il n'est pas accoutumé à juger de la grandeur par la pompe & le faste; il n'estime pas plus les autres hommes que ses concitoyens, & ses concitoyens ne sont que ses égaux. Après avoir si bien mérité de

la patrie , & fervi l'état dans les négociations , dans la magistrature , dans l'administration publique , ces grandes ames ne veulent d'autre récompense que le doux souvenir de leurs bonnes actions , la considération publique , l'estime des gens vertueux , & sur-tout la gloire d'avoir marché fidèlement sur les traces de leurs ancêtres , d'avoir continué la chaîne des grands exemples , d'avoir piqué l'émulation de leurs successeurs , en mettant sous leurs yeux des modèles qu'il est glorieux de copier. Avec cette assurance , ils rentrent sans peine dans l'ordre commun des citoyens , & vont se confondre avec plaisir parmi la foule de leurs compatriotes.

Dans les républiques de la Grece , & beaucoup plus souvent à Rome , il se formait des partis , les querelles étaient fréquentes ; le sentiment vif de son indépendance rendait le plébéien presque toujours jaloux du sénateur , souvent son ennemi. L'orgueil , l'ambition , la haine , n'avaient presque aucun frein , & l'on n'opposait de digue au torrent , qu'après qu'il avait fait ses ravages , ou quand il était si enflé qu'il ne restait presque plus de moyen d'en arrêter les flots tumultueux. Au seul nom de liberté , les citoyens s'éleverent souvent & s'armèrent les uns contre les autres. Couvertes du voile

de la vertu, les passions ne s'en livraient que plus audacieusement à toutes leurs fureurs. Le plus cher des biens, la liberté, inonda plus d'une fois Rome d'un fleuve de sang. Le plus cruel des maux, la tyrannie, lui fut moins funeste & n'en fit pas tant couler, elle qui aime à s'en abreuver, & qui ne s'en rassasie jamais.

A Schwitz, Uri & Uderwald, non-seulement les loix n'admettent ni ne souffrent parmi les citoyens l'inégalité, source éternelle de divisions; mais elles les contiennent tous dans un esprit de paix, pourvoient admirablement au maintien du bon ordre; & s'il est impossible de prévenir les querelles, elles ont pris les moyens les plus efficaces pour en arrêter les progrès. Si deux ou plusieurs habitans se prennent de paroles, & que les esprits commencent à s'échauffer, tout citoyen qui en est témoin, devient magistrat; il a droit de leur imposer & leur impose silence : à sa voix, ne fût-il lui-même que le plus pauvre & le plus inconnu des payfans des trois cantons, la fougue des deux parties tombe, leur feu s'éteint, d'un côté & d'autre on se hâte de se retirer sans murmure; l'ordre est respecté comme le serait celui du premier magistrat. Ceux qui refuseraient de se rendre à une pareille injonction, se couvriraient de honte,

&

& ne sauraient échapper à une juste punition. Réputés coupables d'une grave déobéissance & réfractaires aux loix, ils paieraient deux fortes amendes; l'une, pour avoir manqué au citoyen qui dans le moment de la querelle exerçait les fonctions de magistrat; l'autre, pour avoir témoigné un mépris formel des loix qui revêtaient ce citoyen de toute leur autorité.

A Schwitz & dans les deux autres cantons, la police générale, l'administration publique, la justice criminelle, sont entre les mains d'un conseil permanent, plus ou moins nombreux. Des tribunaux particuliers jugent les affaires journalières & de moindre importance. Les coutumes de chaque canton forment son code & sa jurisprudence. Les contestations que font naître des intérêts opposés, n'entraînent jamais de fâcheuses suites, & ne jettent pas dans les procès ruineux. Les parties sont libres de plaider leur cause, ou de la faire défendre par quelque sénateur, leur parent ou leur ami; mais alors celui-ci s'abstient de juger, ou enfin de s'adresser à quelque'un des orateurs nommés par la nation pour remplir les fonctions d'avocats. Quoique ces orateurs ne soient qu'au nombre de quatre dans chaque canton, cependant il s'en faut bien que les affaires les surchargent. Comme la bonne-

foi est portée au plus haut degré , & qu'elle regne sur-tout dans les contrats, il s'élève rarement des difficultés qui ne puissent être levées que par la décision du magistrat. D'ailleurs, la plupart des parties se chargent elles-mêmes de présenter leurs raisons & de soutenir leurs intérêts. On ignore absolument l'art de multiplier les incidens, d'éluder avec adresse les motifs concluans d'un adversaire, de se jeter dans des détours sinueux, de retarder les décisions, de prolonger, en un mot, les procès & de les rendre interminables. Une décision qui se ferait long-tems attendre, ne pourrait être du goût ni des juges, ni des avocats, ni des parties : loin d'y gagner, ils y perdraient. Ils sont donc tous ennemis des ruses de la chicane & de ses injustes délais. L'honnêteté, la simplicité, l'amour de la vérité, exposent naturellement les droits des parties; le bon sens & l'équité se hâtent de prononcer. A Uri & à Schwitz, un tribunal particulier juge sans appel, non comme procès, mais comme objets de police, les différends occasionnés par des contrats mal conçus ou diversement interprétés par les parties intéressées. On y décerne des peines contre un débiteur qui oserait nier ce qu'il doit légitimement; mais on y écoute & traite favorablement le mal-

heureux qui convient de la dette & se trouve dans l'impossibilité de la payer ; on le soustrait aux poursuites ; & s'il ne demande que du tems pour mettre ses affaires dans un meilleur état & faire face à ses engagemens , il est sûr d'obtenir un délai proportionné & convenable à sa situation.

Dans un état où les habitans ne trouvent rien qui puisse exciter la cupidité , remuer les passions violentes , multiplier les besoins ; où l'on est sobre par nécessité , quand on ne le serait pas par tempérament ; où les mœurs sont pures , les vertus communes ; les vices rares ; il se commet sans doute peu de crimes , & le glaive de la justice n'a pas souvent des coupables à frapper. Quand quelqu'un se plaint d'avoir été volé , on trouve presque toujours que l'auteur du vol est un étranger vagabond , qui après avoir reçu l'hospitalité , (les Suisses de ces cantons se font un plaisir de l'exercer) a ainsi reconnu les témoignages de la bienfaisance & de la charité. Si quelqu'habitant des lieux se rend coupable d'un larcin , on le traite avec rigueur. Le châtiment pourrait-il être trop sévère envers un homme qui abuse si indignement de la foi publique , & qui , pour obtenir ce qu'il a dérobé , n'avait besoin que de le demander ? La plupart des habitations restent toujours

ouvertes quand la saison le permet ; quoique les maîtres soient absens & vaquent à leurs occupations , à la campagne & dans les villages , ils n'ont aucune inquiétude , aucune crainte. Les maisons ne peuvent être que très-difficilement pillées ; elles ont une bonne fauve-garde , la probité des citoyens. Le crime , quelque léger qu'il puisse paraître , est donc ici toujours grave. Les loix pénales ne forment pas un objet considérable pour le nombre ; mais elles n'en sont que plus exactement suivies. Tout scandale public, toute action qui sappe les mœurs, ne restent jamais impunis. Une personne qui fait outrage à la fidélité conjugale , est déclarée infame aux yeux de la nation ; elle subit la double peine , & de perdre ses biens , & d'être à jamais flétrie par bannissement. Un homme qui se ferait connaître publiquement pour un ivrogne , serait d'abord privé pour un tems de l'usage du vin ; & si après cette punition il ne se corrigeait pas , on le condamnerait à une plus longue privation de cette même boisson. Le citoyen qui s'emporterait facilement & troublerait le bon ordre en prenant querelle , la loi l'oblige à garder les arrêts plus ou moins long-tems , selon la griéveté de la faute. Quoique les personnes ainsi condamnées n'eussent pas grande peine à trouver les

moyens de se soustraire à la plupart de ces sortes de châtimens , cependant elles ne pensent pas à s'en affranchir , à les adoucir , à les abrégér ; tant est profond & religieux leur respect pour les loix ! On trouverait ailleurs peu de familles particulieres , aussi sagement , aussi heureusement gouvernées que ce petit état.

Sans loix somptuaires , ils méprisent le luxe , & se font gloire d'être simplement vêtus , grossièrement nourris , modestement logés. Les jeunes gens n'aiment & n'ont rien de frivole ; ils regardent comme les plus beaux ornemens les armes qu'ils portent pour la patrie. Le présent dont ils font le plus de cas , est la hallebarde qu'ils reçoivent des mains de leurs peres , dès qu'ils sont en état de la porter. Le grand objet de leur émulation , est de remporter à la lutte , à la course & dans les autres exercices du corps , les prix qui leur sont distribués aux frais & au nom de l'état. Ils ne veulent pour la plupart , après les rudes travaux de la campagne , d'autre délassément que des amusemens , des jeux militaires. Le comble est mis à leurs desirs , quand ils se voient enrôlés sous l'étendard de la patrie , sans recevoir de solde , & uniquement pour la gloire de la servir & de la défendre.

La forme du gouvernement n'a jamais souffert d'altération, de changement notable & dangereux dans ces trois anciens cantons; mais les mœurs y ont insensiblement dégénéré de leur belle & antique simplicité. On regarde comme les auteurs principaux de cette triste décadence, les officiers qui servent chez l'étranger, & en rapportent le goût des amusemens frivoles, des manières trop polies & trop élégantes pour un peuple enclavé dans des montagnes, & qui sort de son caractère, dès qu'il cesse d'être simple, rustique, sauvage même, si on le veut, comme les lieux qu'il habite. Le commerce ou des rapports trop intimes avec les grandes nations de l'Europe, a porté à ce pays des coups encore plus funestes, en rendant plus communs des vices qu'ils connaissaient peu, & en y en introduisant d'autres qui leur étaient inconnus. Le gouvernement ne saurait user d'une trop grande vigilance, pour arrêter les progrès de la contagion. Le moindre luxe suffit pour ruiner bientôt un pays pauvre; & il est fort à craindre que dans un petit peuple, du moment où la vertu commence à se démentir, à l'époque où la corruption est générale, il ne se trouve qu'un intervalle bien court. Dans un vaste état, la marche du bien & du mal est plus lente.

V. *Lettre à M. le professeur de Saussure, touchant les moyens à employer pour faire parler les enfans sourds & muets ; écrite en mars 1778, par M. Robillard, citoyen de Geneve.*

MONSIEUR. C'est au savant distingué dans la république des lettres, au protecteur des sciences parmi nous & au président du comité des arts, que j'ai l'honneur d'adresser cet essai sur l'art de faire parler des muets.

Il y a environ dix-huit à dix-neuf ans, l'an 1759, qu'un de mes amis, M. de la Grange, de retour de Paris à Geneve, m'apprit comme une chose surprenante, que quelqu'un à Paris avait entrepris de faire parler un enfant né sourd & muet, qui fut présenté à l'académie des sciences ayant déjà fait de grands progrès ; mais la petite vérole l'enleva à l'âge de huit ans.

Dès lors je n'avais plus entendu parler que l'on eût continué cette œuvre de charité : cependant j'ai toujours cru à la possibilité, en réfléchissant que les enfans muets sont toujours sourds, & que le défaut de parler ne vient que de la privation de l'ouïe. Les enfans entendant avant que de parler, les meres & les nourrices ne soupçonnant

pas le défaut d'ouïe, n'élevent pas la voix au-dessus de leur ton ordinaire, au lieu qu'un peu plus d'attention de leur part pourrait prévenir ce malheur.

Voilà, monsieur, les réflexions que j'ai faites pendant cet intervalle de tems, n'attendant pour me satisfaire, que l'abandon de mon commerce. Le hasard m'apprit dans les premiers jours du mois d'avril dernier, qu'un charron chargé de sept enfans, dont deux filles âgées de treize & quatorze ans ont le malheur d'être nées muettes, avait appelé un opérateur qui se vantait de leur donner la parole & l'ouïe ; mais ne voulant pas exposer ses enfans, il s'adressa à quelques-uns de nos maîtres en chirurgie, qui ayant examiné les moyens de cet opérateur, reconnurent qu'il n'était qu'un ignorant, & que par son opération il pouvait les égorger.

J'eus le courage d'entreprendre l'ainée, qui me prouve toujours la possibilité du succès, par les progrès qu'elle a déjà faits.

Je vous priai, le 24 avril 1777, monsieur, de me faire l'honneur d'assister à la quinze ou seizième leçon, desirant avoir pour témoin un homme de votre caractère, qui pût juger de l'état où je l'avais prise. J'ai suivi depuis à lui donner une heure de leçon par jour ; & j'ai la satisfaction de voir, malgré mes absences occasionnées par mes occupations dans mon

domaine, qu'elle est déjà parvenue, soit par l'écriture & la lecture, soit par la façon de s'énoncer, a pouvoir demander son nécessaire.

Vous avez été, monsieur, le premier qui m'avez parlé de M. l'abbé de l'Épée. Depuis, la gazette de Berne du 30 mai, m'apprit que S. M. I. l'avait honoré d'une visite. J'ai encore appris par le Journal du mois de juillet dernier de la Société Typographique de Lausanne, que M. l'abbé des Champs, chapelain de l'église d'Orléans, fut à cette éducation (*).

Je ne me flatte pas de pouvoir les imiter, n'ayant ni autant de talens ni autant d'érudition qu'eux. J'ignore encore les moyens qu'ils ont employés pour se faire entendre; mais après avoir fait tous mes efforts en élevant la voix & m'être servi du cornet,

(*) Le P. Ponce, Espagnol, mort en 1584, passe pour avoir inventé la méthode de faire parler les muets. Dans le siècle dernier, M. Vallis en Angleterre, & M. Amman en Hollande, l'ont enseignée; & la gazette de Berne, du 23 janvier dernier, nous apprend encore que l'électeur de Saxe a fait venir de Hambourg à Leipfick M. Heinike, en qualité de directeur d'un institut en faveur des sourds, muets & autres qui ont la langue embarrassée.

sans pouvoir parvenir à frapper le timpan de ses oreilles d'aucun son distinct, j'ai réfléchi que je ne pouvais réussir à quelque chose, qu'en caractérisant bien ce que je lui dirais, & qu'il fallait lui apprendre à parler, par les yeux. Mes premières leçons ont été de lui faire prononcer les cinq voyelles, (*) ensuite quelques lettres desquelles j'ai formé des syllabes que je lui ait fait lire & écrire. L'écriture dans cette entreprise étant de toute nécessité, il importe aussi de leur faire voir les objets que l'on veut leur apprendre à prononcer, en commençant par les plus essentiels, comme par du pain, du vin, des fruits, &c.

La tâche est pénible & l'entreprise est longue. Mon sujet a beaucoup de conception ; mais cette fille est trop âgée : sa langue ayant pris trop de volume par l'inaction où elle a été, j'ai remarqué qu'elle ne parle que du gosier.

Il conviendrait donc à ceux qui après moi essaieront une semblable entreprise, de le faire sur des muets de l'âge de sept à huit

(*) Quand les enfans viennent au monde, & que pour la première fois ils poussent l'air des poumons, on entend le son de différentes voyelles, selon qu'ils ouvrent plus ou moins la bouche.

ans , & de les avoir en pension , tous les momens du jour fournissant des moyens de leur apprendre quelque chose : ce que j'ai éprouvé pendant les dernières vendanges que je l'ai gardée avec moi environ un mois. La rigueur de l'hiver & mes occupations ne m'ayant pas permis de la suivre exactement , j'ai chargé du soin de lui faire répéter ses leçons, la cadette de mes filles , âgée de treize ans , qui est même parvenue , en suivant ma méthode , à lui apprendre plusieurs mots.

Je prouve donc la possibilité de l'entreprise & le succès qu'on doit attendre de cette éducation , par l'essai que j'ai fait & que j'offre de faire voir au comité général de la société pour l'encouragement des arts de la république de Geneve. (*) Mon plan est

(*) Je fais la même offre à toute personne qui souhaitera d'assister à quelqu'une de mes leçons. Je partage avec mes compatriotes ce desir d'être utile à l'humanité , & sur-tout à l'humanité malheureuse ; c'est ce qui m'a engagé de publier cette lettre : depuis un an qu'elle a été écrite , la jeune fille a fait de grands progrès dans l'écriture , & commence à savoir lire. Malgré plusieurs interruptions à des leçons d'une heure par jour au plus & le volume considérable de sa langue , je suis parvenu à lui faire prononcer plus de six cents mots , dont elle connaît la signification. Elle prononce même la prière de l'oraison dominicale. A

de la pousser aussi loin que mes facultés physiques & les siennes le permettront, desirant lui enseigner les principaux dogmes de la religion, & la faire recevoir pour la sainte Cene.

J'ai donc la douce satisfaction de prouver que, si l'on ne peut pas rendre à l'état ces citoyens qui ont le malheur d'être nés sourds & muets, au moins on les rend à eux-mêmes.

J'ai l'honneur d'être avec tout le respect possible, monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur J. LOUIS ROBIL-LARD.

VIII. *Remede contre les hernies.*

M. Brogniard, reçu au college royal de chirurgie de Paris, pour les hernies ou descentes, & privilégié du roi par sa découverte pour la guérison de ces maladies, a eu occasion d'observer, dans le cours de ses expériences, que toute l'écorce de la racine de l'*ulmus* ou orme, a une vertu singuliere

la vérité, les sons ne viennent toujours que du gosier, & le degré de furdité paraît être le même; car ayant fait tirer à huit pas derriere elle un coup de pistolet, elle n'entendit rien.

pour la guérison de toutes sortes de plaies. Il ose assurer que tous onguens, emplâtres & baumes dont on se sert dans ce cas, n'approchent pas en effet de la propriété de cette écorce. Il l'a éprouvé sur des plaies & ulcères, tant vieux que nouveaux, lesquels, après avoir résisté à toute autre méthode, ont été guéris en très-peu de tems par la préparation suivante.

Prenez trois onces d'écorce d'orme, verte ou sèche; coupez-la par petits morceaux, ou écrasez-la bien dans un mortier, avec un pilon; ensuite mettez-la dans une cafetière de terre, qui contienne une pinte, & remplissez la cafetière avec du vin ordinaire, ou du vin de Bourgogne, si l'on veut. Couvrez bien la cafetière, que vous exposerez devant le feu & que vous ferez bouillir tout doucement l'espace d'une demi-heure; ensuite laissez-la infuser sur la cendre chaude pendant une bonne heure; puis coulez le tout au travers d'une grosse toile, avec forte expression, & vous aurez une liqueur très-gluante, laquelle vous mettrez dans le vase que vous jugerez à propos pour s'en servir.

Il faut en mettre tiédir dans une tasse, ensuite imbiber un linge propre à diverses reprises avec ladite liqueur, pour en bien laver la plaie; & après l'avoir bien nettoyée, pren-

dre un linge fin & très-propre , en former une compresse simple , la mouiller dans cette liqueur & l'appliquer sur la plaie ou ulcere; mettre ensuite une autre compresse double de linge , sans être mouillée , & fixer le tout , sans serrer , par le moyen d'une bande ; ensuite de deux en deux heures , ôter la bande & la compresse sèche , & humecter avec ladite liqueur , pendant trois ou quatre minutes , la compresse première , & ne lever cette première compresse que de deux en deux jours , pour en remettre une seconde , après avoir bien lavé & nettoyé la plaie ; continuer ainsi jusqu'à parfaite guérison. Le sieur Brogniard observe que cette préparation doit être renouvelée tous les huit jours , attendu qu'elle ne se conserve pas plus long-tems ; & qu'il existe des plaies & ulcères , dont il n'y a que les hommes de l'art qui puissent en connaître la vraie cause , & qu'il est très-prudent de les consulter.

Prenez une demi-once d'écorce de racine de pommier de renette , que vous mettrez dans une thétière , & remplissez ladite thétière avec de l'eau bouillante ; laissez infuser le tout sans faire bouillir l'espace d'une demi-heure , pour en boire à jeûn deux ou trois tasses , en mettant une demi heure d'intervalle pour chaque tasse , & de ne déjeû-

ner qu'une heure & demie après. L'écorce des plus petites racines de pommier, doit être préférée aux grosses.

IX. *Contumier nouveau de la ville & de tout le bailliage de Grandson, projeté par les sujets dudit bailliage; revu & corrigé par les seigneurs députés des deux illustres états de Berne & de Fribourg, & ensuite corroboré en la conférence tenue à Morat au mois d'août 1702. Vidimé par M. Emanuel Pretellius, secrétaire & du grand-conseil d'état de la ville & canton dudit Berne. Accompagné de quelques notes & d'un bon repertoire, fort clair, facile & étendu, composé par feu M. J. F. Boive, ci-devant avocat en la suprême chambre des appellations romandes à Berne. Proposé par souscription. A Yverdon, chez J. J. Hellen, imprimeur.*

PLUSIEURS personnes ayant désiré depuis long-tems, d'avoir le *Contumier du bailliage de Grandson* imprimé, soit à cause du peu de conformité qu'on observe dans les manuscrits dudit *Contumier*, soit pour la facilité de la lecture, soit enfin parce qu'elles en sont privées à cause du prix qui ne peut être que cher pour celui qui s'en

veut procurer une copie manuscrite, quoique très-médiocre pour le copiste : pour obvier à tous ces inconvéniens , le sieur Hellen , imprimeur à Yverdon , se propose de donner , par souscription , une édition du dit *Coutumier*. Il suivra exactement l'original appartenant au noble Conseil de Grandson , dûment signé & scellé ; il y joindra le nouveau *Tarif des émolumens de justice* , avec le *Répertoire* rédigé par feu M. Boive , soigneusement travaillé , puisqu'il indique à peu près tous les articles renfermés dans chaque loi.

Le sieur Hellen prêtera tous ses soins , autant qu'il lui sera possible , pour rendre l'impression nette & correcte.

Le prix de la souscription est de douze batz en feuille , & dix-sept batz relié en parchemin , payables en recevant l'ouvrage. La souscription est ouverte chez le sieur Hellen , à Yverdon , qui promet à MM. les souscripteurs , en cas que leur nombre soit considérable , de diminuer le prix de la souscription.



X. *Contes orientaux ou les récits du sage Caleb , voyageur Persan. Par mademoiselle M***. A Paris , chez Mérimot le jeune, 1779.*

CE n'est point ici seulement un caprice agréable de l'imagination , ainsi que semble l'annoncer le titre trompeur de *Contes orientaux. Les récits du sage Caleb* , n'en déplaît aux amateurs des *Mille & une nuits* , ne leur ressemblent que par ce style abondant en images , & animé d'une expression passionnée , qui a fait le plus grand succès des conteurs Arabes. Le charme de ce style pittoresque , qui a fait pardonner à leurs extravagantes rêveries , se retrouve dans le voyageur Persan , sans ce tissu frivole d'aventures merveilleuses qui n'ont pour objet que de promener l'esprit de surprise en surprise , & d'enchantement en enchantement , sans l'intervention des fées & des génies , & sans la bizarrerie de ce monde fantastique des romanciers , qui a remplacé le monde fabuleux des poètes , & qui était fait pour plaire de même , par cet attrait toujours puissant de l'illusion , pour laquelle l'homme semble né. Mademoiselle *** , en étendant le voile léger des fictions sur des vérités morales , a mêlé l'intérêt à la grâce

& l'instruction au plaisir. Elle n'a pas eu besoin du merveilleux de la féerie ; elle a peint les douces affections de l'ame , & ces habitudes aimables qui font la vertu & le bonheur. Son ouvrage , embelli des images simples & riantes de la nature , semble dédié à la raison ; il y regne par-tout ce charme inséparable de la décence & de la délicatesse ; une philosophie indulgente pour les erreurs & les faiblesses communes à tous les hommes , y fait aimer les leçons qu'elle donne , & elle aurait pu mettre à la tête de ses contes , pour épigraphe , ce vers de la *Métromanie* , qui fera toujours le plus bel éloge des ouvrages auxquels on pourra en faire l'application :

La mere en prescrira la lecture à sa fille.

Le premier de ces contes est intitulé : *les Aventures de Dalimeck , ou la Bienfaisance*. L'auteur met ce récit dans la bouche du sage Caleb , qu'il fait d'abord connaître. Il avait vécu long-tems à la cour des califes , & il avait été ministre de l'empire ; mais voyant avec douleur qu'il ne pouvait faire tout le bien qu'il avait cru possible , lorsque , simple particulier , il vivait loin des rois & de leurs courtisans ; rebuté par les contradictions & par les obstacles , lassé de baisser le front , de se prosterner

dévant un maître superbe, dur & voluptueux, qui, plongé dans la mollesse, à l'exemple de ses prédécesseurs, abandonnait à un vilifir l'emploi inaliénable & sacré de rendre ses peuples heureux, ou qui plutôt permettait au muphti, à l'aga, au cadi, & à une foule de tyrans subalternes, d'opprimer ses sujets, Caleb sollicita long-tems & obtint enfin sa retraite. Il avait épousé une femme charmante, & il vivait avec elle dans une jolie maison de campagne, aux environs de Bagdad. Ses amis, (il en avait beaucoup; car ses manieres étaient simples, & son cœur parfaitement bon) ses amis recherchaient avidement ses entretiens; ils aimaient à le faire parler de ses longs voyages, des mœurs étrangères, de celles de la cour, presque aussi étrangères pour l'obscur citoyen que les mœurs des peuples lointains. Depuis long-tems il leur promettait l'histoire de Dalimeck, qu'on l'entendait souvent proposer à Fatmé, la bien-aimée de son cœur. Un beau soir d'été, que tout ses amis se trouverent rassemblés aux bords d'un canal, assis sur des tapis de Perse, à l'ombre des platanes touffus, après avoir savouré le parfum des fleurs & le jus délicieux de mille fruits, ils conjurerent Caleb de leur tenir parole. Le sage Caleb, charmé d'amuser ses amis, les entretint de

la vertu la plus chère à son âme , de la bienfaillance.

“ J’ai long-tems vécu , dit Caleb , parmi les enfans de la terre ; j’ai pris soin de les observer ; j’ai cherché dans leurs traits, calmes ou agités , les secrètes pensées de leurs âmes ; j’ai prêté souvent une oreille attentive à leurs paroles , & j’ai observé dans le silence leurs différentes actions. J’ai vu des fantoms dans les carrefours & sur les grands chemins, théâtres de leurs macérations & de leurs rigoureuses pénitences ; j’ai visité les molaks , qui se piquent d’une grande sévérité de mœurs & d’une plus grande exactitude à la prière ; je me suis assis sous la tente de l’homme juste , qui n’affecte rien . . . O mes amis ! les yeux de l’homme s’ouvrent bien souvent aux larmes , & son âme à l’affliction ; mais je n’ai vu sur la terre de vraiment malheureux que l’homme dur & méchant. „

Dalimeck, jeune encore, profondément affligée de la perte de son époux, s’enferma pendant quarante jours pour le pleurer ; & toute entière à sa douleur, baignée & nourrie de ses larmes, elle ne s’apperçoit pas qu’elle a cessé d’être belle. Après ces jours de deuil , lorsque plus libre , mais toujours inconsolable , elle peut sortir de sa solitude ,

& se montrer à sa famille & à ses amis, elle prend la résolution de quitter Alep, & d'aller s'enfouir avec ses enfans dans une retraite champêtre, vers ces longues & profondes vallées qui s'étendent entre le Tigre & l'Euphrate, campagnes délicieuses, antique berceau du genre humain, asyle mémorable des hommes épouvantés après la submersion du monde. Elle vend sa superbe maison, ses meubles fastueux, ses chars brillans, & ces riches ceintures, ces pierreries, ces chaînes d'or, ces colliers de perles, inutiles ornemens, devenus odieux à sa douleur, & dont la tendresse libérale d'un époux se plut à la parer. Il lui restait deux caravanerais, espece de magasin situé dans un endroit où les marchands s'assembloient. Elle eût souhaité les vendre aussi, & ne plus entretenir de correspondance avec Alep; mais ils étaient afferlés pour dix ans à deux marchands qui, dans la crainte qu'on ne les forçât d'abandonner leurs maisons, vinrent ensemble supplier Dalimeck, dont ils connaissaient la bienfaisance, de ne pas les exposer à la dureté d'un autre maître. Touchée de leur priere, elle se rend à leurs vœux; ayant ensuite rassemblé ses esclaves, " le ciel gouverne la terre, leur dit-elle; Dieu commande à l'esprit de l'homme; celui qui fit les destinées, est le maître de notre volonté;

sa main puissante brise vos fers aujourd'hui ; je vous rends la liberté ; tous vos jours sont désormais à vous. „ Elle leur distribue en même tems des récompenses proportionnées à leur âge & à leurs services ; mais ces bons esclaves , touchés , attendris jusqu'aux larmes , embrassent les genoux de leur généreuse maîtresse ; ils demandent de la suivre dans sa retraite , d'y vivre auprès d'elle , & de mourir en la servant. Quelques - uns étaient fort âgés ; plusieurs lui devenaient inutiles ; mais elle les garda tous. „ Je n'ai pas besoin d'eux , disait-elle à Zulima , sa fille , qu'elle instruisait par son exemple à la bienfaisance ; mais ils ont besoin de moi. „ Elle part donc avec sa fille & son fils , accompagnée de tous ses fideles serviteurs. Elle ne compte plus sur le bonheur ; mais la douce espérance de faire celui de ses enfans est le lien sacré qui la retient à la vie. Lorsqu'elle s'arrache au monde , elle veut les rendre indépendans des coups inévitables du sort , de l'opinion , des caprices & de la méchanceté des hommes ; ce sentiment donne du ressort à son ame abattue par l'affliction , la rend capable de former cette grande entreprise , & de l'exécuter. Pour peindre le caractère de cette mere , voyons les traits touchans sous lesquels Caleb le retrace lui-même. “ J'ai vu , dit-il , j'ai vu Dalimeck ,

dans sa tranquille retraite, veiller nuit & jour sur ses tendres enfans, leur prodiguer à toutes les heures ses soins les plus empressés. Là, tous les événemens, tous les objets, amenés, choisis, arrangés par elle, deviennent des leçons, ou des amusemens pour ses élèves. Les promenades, de même que l'étude, les récréations ainsi que le travail, servent à leur instruction; les discours & les actions ordinaires de la vie, ce qui frappe leurs sens & leur esprit, tout, dans la maison de Dalimeck, soumis à sa raison éclairée, ou dirigé par son amour ingénieux, conspire à rendre ses enfans bons & sages, afin de les rendre parfaitement heureux. „ Ce tableau est suivi d'un autre non moins intéressant : c'est celui des douces occupations, des tranquilles & sublimes plaisirs de cette famille innocente. A certains jours de l'année, on s'assemblait, à l'approche de la nuit, sous deux jeunes palmiers, asyle dédié à la bienfaisance, où Zulima & Dilezim son jeune frere, ces vertueux enfans de Dalimeck, distribuaient des prix à la vertu. Les cinq premiers étaient pour la bienfaisance. Dalimeck se plaisait sur-tout à exercer l'hospitalité, cette vertu si célèbre des peuples orientaux ; jamais les étrangers qu'elle avait reçus, ne quittaient sa maison sans remporter

quelques présens. Quand un marchand se trouvait arrêté par la perte d'un chameau, elle s'empresait de lui en offrir un des siens. « Si vous êtes pauvre, lui disait-elle, je vous le donne; si vous êtes riche, donnez-le, à votre retour, à l'indigent que vous ferez en avoir besoin »,

C'est ainsi que, loin du bruit, des importuns, des jaloux, des méchans, Dalimeck & sa famille, au sein de l'innocence, en favoriseraient les plaisirs, & passaient, dans la pratique du bien, des jours aussi fortunés que tranquilles; mais celui qui verse à son gré le bien & le mal sur la terre, & les fait servir à ses desseins impénétrables, frappa de nouveau Dalimeck. Voulut-il éprouver sa vertu? Eh! ne lit-il pas dans le cœur qu'il a pétri de ses mains? Il l'a fait aussi transparent pour son œil, que profondément obscur pour l'œil de l'homme. Dieu pénètre dans les cœurs, comme la lumière dans le diamant. Telles sont les belles réflexions que le sage Caleb mêle à ses récits; le grand principe de morale qui en découle, c'est que deux choses sont sur la terre le bonheur & la vertu: savoir user de la fortune, & savoir s'en passer. Voyons le terrible tableau que l'auteur trace du désastre qui entraîne la ruine de Dalimeck & de son innocente famille. Son style alors

s'éleve à la hauteur des grands écrivains qui ont peint par la parole. " Les vents se taifaient, un calme perfide régnait dans les campagnes, & s'étendait sur toute la vaste plaine. Un air étouffant, chargé de vapeurs excessivement chaudes & d'exhalaisons sulfureuses, pesait sur les corps, & les tenait profondément assoupis. Tout dormait dans la maison de Dalimeck : tout-à-coup un bruit souterrain retentit dans les vallées, & n'est point entendu. Des vents opposés s'élevent; ils soufflent avec violence, & se choquent avec impétuosité : le bruit terrestre augmente, il devient terrible, les éclats redoublés de la foudre lui répondent. La terre mobile semble rouler avec plus de rapidité sur son axe étincelant : son sein embrasé bouillonne, se gonfle, & se déchire avec fracas : vingt bouches de feu vomissent des terres vitrifiées, des pierres calcinées, des sables enflammés : les métaux liquéfiés s'échappent en torrens au travers des prairies entr'ouvertes; d'autres torrens, non moins épouvantables, formés des eaux du ciel, descendent des montagnes : grossis dans leur cours, & devenus plus rapides, ils entraînent après eux les terres, les arbres, les maisons, les hommes & les troupeaux. Tout périt. Ce qui échappe à leurs ravages

est bientôt englouti par la terre, ou dévoré par les feux lancés de ses entrailles brûlantes. Il ne reste plus rien de cette maison de paix, où le pauvre était reçu, où l'homme affligé trouvait, dans tous les tems, de si douces consolations. Avec elle est entré dans l'abyme cet autel sacré, dédié à la bienfaisance, ce pieux monument fait pour durer autant que les arts & la vertu, & ces berceaux enchantés, abri de l'innocence, & ces champs fertiles, où la timide glaneuse ramassait autant d'épis que la main laborieuse qui les avait ensemencés. „ Ce morceau prouve d'une manière supérieure, que mademoiselle * * * possède tous les secrets de l'art d'écrire, dont le premier est celui de fondre & de marier les couleurs de ses tableaux, de mêler le terrible au pathétique, de faire succéder à ce qui étonne l'imagination, ce qui attendrit le cœur, & de faire naître cet attendrissement du choix heureux de ces circonstances touchantes qui ne sont apperçues que par l'écrivain que sa sensibilité n'abandonne jamais, & qui soulagent par la pitié qu'elles excitent, l'ame troublée, fatiguée par l'épouvante & l'horreur. Un esclave fidèle sauve Dalimeck éperdue, & l'enleve, sans son aveu, à sa maison qui s'abyme, à son fils qu'elle demande à grands cris. Elle l'appelle en

vain ; il n'est plus. " Dilezim a déjà passé ce pont redoutable , jeté dès le commencement du monde sur le profond abyme qu'il embrasse dans son immense étendue ; les bases de son arche infinie reposent sur les poles mobiles de cet espace sans bornes. Tout être sensible frémit & recule à la vue de cette voie inévitable. Le vieillard voudrait détourner ses pas de ce sentier terrible , qui mene de la mort qu'il craint , à une vie qu'il ne connaît pas , & qui joint le tems à l'éternité. „ Ces idées rendues avec toute la magnificence & la majesté du style oriental , sont grandes sans enflure , & appartiennent à un esprit profond & doué en même tems d'une imagination brillante. Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter au moment où la sensible Dalimeck exprime ses regrets les plus touchans de survivre à tout ce qu'elle eut de plus cher ; l'auteur a parfaitement senti qu'il fallait la montrer accablée de sa douleur , mais sans les horreurs du désespoir : car sa fille & sa vertu lui restent ; toutes deux en effet la consolent , c'est là sur-tout que la vertu paraît dans toute sa beauté , lorsque cette mere tendre s'efforçant de cacher sous des dehors tranquilles une profonde douleur , essaie de consoler sa fille. Fatime , son esclave fidelle , paraît s'en étonner , & lui dit : " Croirai-je que la na-

ture parle avec plus de force à la sœur qu'à la mère de Dilezim ? Eh ! qui doit savoir mieux pleurer un enfant que sa mère ? O Fatime ! répond Dalmeck, je ne suis point insensible ; mais quand le sentiment fait couler sur les yeux de ma fille les larmes de l'affliction, la raison vient essuyer les miennes. J'appelle raison la soumission absolue de la créature aux volontés immuables du souverain Maître du monde. Faut-il qu'il change pour moi l'ordre de l'univers ? Voudrais-je ce qu'il ne veut pas ? Fatime, j'ai long-tems pleuré. Il y a seize ans que Dilezim ouvrait les yeux à la lumière . . . Je ne reverrai plus mon fils ; je ne reverrai plus son père, dont il fit douze ans le bonheur . . . Fatime ! n'est-ce donc rien que douze années de félicité suprême ? Il meurt jeune : compte-t-on dans le tombeau les années qu'on a passées sur la terre ? Sa mort, qui n'afflige que nous, eût porté la désolation dans l'âme de son père. Je te rends grâces, ô ciel ! d'avoir épargné ce tourment à mon sensible époux. Mon fils a vu les merveilles de la nature ; il a connu le plaisir d'aimer, celui d'obliger, les délices de la vertu. Il vécut assez ! „ Tout cela est beau, & le reste ne l'est pas moins. On a pu prévoir dès le commencement, que les deux hon-

nètes marchands de Bagdad qui habitent les maisons de Dalimeck, & qui doivent leur fortune à sa bienfaisance, feraient les instrumens heureux dont le ciel se sert pour mettre fin aux disgrâces de cette vertueuse femme. En effet, ils lui rendent ses biens; le fils de l'un d'eux épouse Zulima, & le courage, la patience & la bonté sont récompensés par le bonheur. Une même maison les réunit tous; l'amour, qui dispense les plaisirs sur la terre; l'amitié, qui console des peines de l'amour & des maux attachés à l'existence; la vertu, qui resserre les doux liens de l'amour & de l'amitié, habitent avec eux.

Le conte suivant a pour titre : *La femme corrigée*. La manière dont nous avons fait connaître le premier, nous dispense de nous étendre sur le second; c'est le même mérite pour le fond moral & pour l'agrément du style. On y apprendra à se mettre en garde contre les funestes impressions de la prévention, & l'on y trouvera des caractères qui supposent la science profonde du cœur humain.



XI. *Prospectus de la table analytique & raisonnée des matieres contenues dans les trente-neuf volumes in-4. du Dictionnaire des sciences, des arts & des métiers, imprimée sur les mêmes caracteres, & proposée par souscription, chez Amable Leroy, libraire à Lyon.*

1°. CETTE table rapproche les articles qui servent de supplément les uns aux autres, qui s'éclairent, s'expliquent & se développent mutuellement; elle réunit les observations, les corrections qui ont rapport à un même article, & que le lecteur ne soupçonne pas, ou ne pourrait trouver qu'avec beaucoup de peine. C'est ainsi, par exemple, que le lecteur trouvera qu'après l'article *arsenic*, on doit lire l'article *orpiment*, où le même objet est traité d'une manière plus exacte & plus étendue. L'Encyclopédie est pleine d'articles de cette sorte, qui doivent être lus conjointement, quoique cette connexion n'ait été indiquée par aucun renvoi.

2°. Plusieurs articles très-importans, qui n'existent point formellement dans l'Encyclopédie, ont été créés de matériaux épars tirés d'elle-même, & placés dans la table

à leur rang alphabétique : tel est l'article *Regne* (*Hist. nat. &c.*).

3°. Si l'Encyclopédie renferme des contradictions, on n'a point voulu les dissimuler. Il était comme impossible de les éviter dans un ouvrage auquel tant de mains différentes ont travaillé, & qui a essuyé tant d'obstacles & de secousses. Ces contradictions rapprochées pourront amuser les critiques & instruire les sages.

4°. On a établi entre les volumes de planches & ceux de discours une relation qui n'existait que très-défectueusement.

5°. Cette table fournit au lecteur un moyen facile de tirer de l'Encyclopédie, sur chaque matière de science & d'art, des traités aussi complets que la nature de cet ouvrage peut le permettre.

6°. Divers articles n'ont été présentés dans l'Encyclopédie que sous un mot scientifique. Nous avons cru devoir les présenter sous leur terme vulgaire, & lever ainsi le voile qui dérobaient au commun des lecteurs des richesses philosophiques ou littéraires, auxquelles chacun a droit de prétendre.

7°. Plusieurs articles de philosophie ou de métaphysique étant fort étendus dans l'Encyclopédie, l'analyse de ces articles les présente sous un point de vue plus resserré &

plus commode, en présentant l'enchaînement des idées qui s'y trouvent développées.

8°. L'Encyclopédie étant un dictionnaire d'arts & de sciences, il n'y a aucun article pour les noms d'hommes, quoiqu'il y ait peu d'hommes illustres dont il ne soit fait mention dans cet ouvrage. On indique les endroits où il est parlé de chacun d'eux, & de leurs ouvrages.

9°. L'impossibilité de mettre sous chaque mot tout ce qui s'y rapportait, à moins de faire un traité complet de chaque article, a rendu les renvois & les transpositions (*) inévitables dans l'Encyclopédie : la table abrège singulièrement les recherches à cet égard : non-seulement elle indique sous un seul mot tout ce qui a rapport à ce mot dans les différens volumes; mais par le secours des renvois qui portent également sur la table même & sur le corps de l'Encyclopédie, & par celui des analyses qu'elle renferme, elle fournit au lecteur, dans plusieurs cas, un moyen

(*) Ces transpositions sont en très-grand nombre, & il était nécessaire de les indiquer dans la table. Plusieurs objets ont été traités par occasion d'une manière plus étendue, quelquefois plus intéressante que dans leur article propre. Il a fallu y renvoyer.

très-expeditif de satisfaire sa curiosité, sans sortir de l'ouvrage même.

10°. En supposant, ce que nous sommes bien éloignés de croire, que l'ordre alphabétique soit un inconvénient dans l'Encyclopédie, cette table y remédie complètement.

11°. Elle est précédée d'un tableau de toutes les connaissances humaines, avec des définitions claires, courtes & précises, & elle est suivie d'une table de tous les arts & métiers traités dans l'Encyclopédie, également disposée par ordre alphabétique.

Quoiqu'au premier coup-d'œil rien ne paraisse moins susceptible d'une table des matières, qu'un dictionnaire (puisque en général la table d'un ouvrage n'est qu'une espèce de dictionnaire, dans lequel on rapproche sous un même mot tout ce qui peut y avoir rapport), l'exposé vrai & fidèle du plan & du travail de cette table de l'Encyclopédie, unique dans son genre, suffit pour en faire connaître la nécessité, l'importance & l'utilité.

La célébrité de l'Encyclopédie dans toute l'Europe, exigeait qu'un ouvrage destiné à faire corps avec elle, eût le degré de perfection propre à le rendre digne d'une pareille association; il exigeait de l'unité dans le plan, & de la liaison dans les parties;

il demandait de plus qu'une personne seule se chargeât de l'exécution.

M. *Mouchon*, ministre de l'église française à Basle, a eu le courage de l'entreprendre : ses connaissances en tout genre, & l'application qu'il a donnée à cet ouvrage, nous répondront du succès de son travail, & de la reconnaissance du public : il y a consacré huit années entières ; & ceux qui l'examineront avec attention, seront étonnés qu'il ait pu en venir à bout dans cet espace de tems : c'est le fruit de tant de veilles que nous donnons aujourd'hui au public, sous le titre de *Table analytique & raisonnée des matieres contenues dans les trente-neuf volumes in-4. de l'Encyclopédie.*

Ainsi on peut regarder la table que nous annonçons comme un excellent abrégé de ce fameux Dictionnaire : elle est nécessaire à ceux qui ont l'Encyclopédie : elle peut servir à ceux qui ne possédant pas ce grand ouvrage, ont cependant besoin, & sont à portée de le consulter quelquefois ; elle le complete, elle en multiplie singulièrement l'utilité, & en rend l'usage aussi facile que commode : elle peut même le remplacer dans bien des occasions.

C O N D I T I O N S.

CET ouvrage immense & étonnant est

aussi utile qu'indispensable pour compléter l'Encyclopédie *in-4*. On doit sentir par conséquent de quelle importance il est de se procurer ce complément nécessaire. Négliger de le prendre , ce serait s'exposer à n'avoir qu'un ouvrage imparfait & de nulle valeur , & se mettre par-là dans le cas de ne pouvoir s'en défaire, si dans la suite on voulait le vendre.

Cette table des matieres de l'Encyclopédie contiendra irrévocablement six volumes *in-4*. Chaque volume coûtera dix livres en feuilles , pris à Lyon. Comme l'on ne tirera absolument que le nombre d'exemplaires pour lequel on aura souscrit, on est invité de signer au plus tôt l'engagement ci-dessous énoncé chez les principaux libraires de l'Europe. L'impression en commencera dans les premiers jours de janvier ; passé le 31 décembre 1779, on ne sera plus admis à souscrire.





QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. La ratification du traité de paix avec la Russie est arrivée de Pétersbourg le 20 de juin , avec les présens destinés au grand-seigneur & au grand-visir. On dit que l'officier Russe , chargé de les apporter, a remis encore, au nom de sa souveraine , à M. le comte de S. Priest , deux nouvelles lettres de change de 15000 rixdalers.

Les nouvelles que l'on a reçues de l'expédition du capitain-pacha , apprennent qu'il est actuellement en Morée , où il fait faire des exécutions sanglantes de tous les rebelles qui tombent entre ses mains.

R U S S I E.

Pétersbourg. L'établissement fait depuis quelque tems , d'une maison d'inoculation à Irkurske en Sibérie , a beaucoup de succès. De cinq mille sept cents quarante-neuf

personnes que l'on a inoculées l'année dernière, cinq seulement sont mortes, encore par des accidens étrangers à cette opération.

On vient d'ériger à Twer une maison d'éducation pour cent vingt élèves nobles; & l'ouverture s'en est faite le jour de l'anniversaire de l'avènement de l'impératrice au trône.

S U E D E.

Stockholm. Le duc de Sudermanie est de retour de sa croisière; & l'on s'attend à recevoir bientôt toute l'escadre à Carlscrone; notre cour ayant fait notifier à celle de Copenhague que sa croisière dans la mer du Nord est finie.

Il est arrivé dernièrement à Marlhaud un vaisseau de la Virginie. C'est le septième bâtiment des Etats-Unis qui soit arrivé dans ce port; & le capitaine a rapporté qu'il y en avait neuf autres en route.

P O L O G N E.

Varsovie. La société des jésuites, luttant contre l'arrêt de sa destruction, a réussi à conserver un reste d'existence dans la Lithuanie, qui est actuellement soumise à l'empire russe. Elle vient de faire un pas plus décisif encore pour soutenir cette existence, en obtenant un décret du pape, qui promet à ces religieux qui ont conservé leurs

maisons & l'habit de leur ordre dans la Lithuanie russe, d'ouvrir des noviciats & de recevoir des novices.

Le nombre des troupes russes, répandues dans ce royaume, diminue considérablement; l'on voit défiler de plusieurs côtés des régimens qui sont rappelés.

A L L E M A G N E.

Vienne. L'impératrice voulant épargner aux protestans les dépenses souvent onéreuses, qu'ils sont obligés de faire pour prendre le degré de docteur dans les pays étrangers, vient d'ordonner qu'à l'avenir ils pourront le recevoir dans tous les pays héréditaires.

Ratisbonne. Toutes les parties intéressées au traité de paix de Teschen ayant adressé à l'empereur leurs lettres réquisitoriales, pour lui demander la confirmation de ce traité, le décret de commission impériale, rendu sur ce sujet, vient d'être remis à la dictature. Et comme il s'écoule ordinairement une couple de mois avant que les ministres puissent recevoir les instructions de leurs cours, sur les objets qui exigent leur concours, la diète a terminé ses séances le 11 août, pour les reprendre le 15 novembre prochain.

L'électeur Palatin vient de faire publier dans tout le duché de Bavière, un édit por-

tant défense de se battre en duel, sous peine de mort.

Berlin. Le roi de Prusse, après avoir visité, à Neustet sur la Dosse, les nouvelles colonies qu'il y a établies depuis quelques années, est retourné à Potsdam. Il y a appelé le duc Ferdinand de Brunswick, & lui a fait de très-riches présens.

I T A L I E.

Rome. Dans le consistoire tenu le 12 de juillet, le pape a nommé cardinal M. de Kertran, auditeur de Rote, pour l'Allemagne, & celui que S. S. y créa *in-petto*, est M. Grégoire, fils du marquis Sderquilace, ambassadeur d'Espagne à Venise.

Naples. Une nouvelle éruption du Vésuve, plus terrible qu'aucune de celles dont on a conservé la mémoire, a répandu ici la consternation & l'effroi; elle a commencé le 8 août; les malheureux habitans des environs ont abandonné à la hâte leurs demeures & leurs effets, pour se retirer de cette ville. La principauté d'Ottroyano, éloignée d'une lieue de la montagne, a été très-maltraitée, & environ cent cinquante personnes ont péri sous les pierres & les cendres. Quoique cette éruption soit diminuée, on n'est cependant point encore sans alarmes.

Bologne. La plupart des habitans de cette

ville, que de nouvelles secousses de tremblement de terre entretiennent dans des alarmes perpétuelles, ont pris le parti de se réfugier dans la plaine, où ils se croient à peine en sûreté. Ce fléau s'est aussi fait sentir dans quelques autres contrées de l'Italie, à Cesene, à Imola & à Castro-Saint-Pietro, où l'ébranlement fut terrible.

E S P A G N E.

Madrid. Le marquis de Morida Bianca a informé tous les ministres résidens ici de la part des puissances maritimes, du blocus de Gibraltar, & de l'intention où est S. M. de ne permettre l'entrée du port à aucun vaisseau de guerre ou de commerce, sous quelque pavillon que ce puisse être.

Par une ordonnance du 15 juillet, le roi accorde à tous ses sujets qui voudront armer en course, sa protection souveraine & ses secours pour armer & équiper leurs vaisseaux ; il leur abandonne l'entière jouissance des prises qu'ils feront, & promet en outre des honneurs & des gratifications à ceux qui se feront distingués par de belles actions.

Tous les citoyens s'empressent de donner des preuves de leur zèle pour la prospérité & la gloire de la nation : le corps des commerçans de Cadix a offert quatre millions tournois au roi, pour contribuer aux frais

des armemens maritimes ; les négocians & les fabriquans de cette capitale font construire, à leurs dépens, trois vaisseaux & deux frégates, & en outre ont fait porter trois millions au trésor de la marine. Les villes de Séville & de Grenade viennent d'offrir à S. M. leurs personnes, leurs biens, & ceux des deux corps de ville, pour qu'elle en fasse l'usage qu'elle jugera à propos. Enfin plusieurs grands ont suivi cet exemple ; & l'on assure que la comtesse de Tepe a donné dix millions, pris sur les biens immenses qu'elle possède tant en Europe qu'en Amérique.

Il paraît un édit du roi, qui augmente de fix trois quarts pour cent, la valeur numéraire des espèces d'or qui ont cours. Le but de cet édit est d'arrêter l'exportation extraordinaire qui s'en faisait.

A N G L E T E R R E.

Londres. Les préparatifs que l'on fait de tous côtés pour s'opposer à une descente des Français, fait voir que le gouvernement le craint. C'est sur-tout contre Portsmouth qu'il semble croire que les efforts de l'ennemi se dirigent ; il fait en conséquence élever des retranchemens autour de cette ville & de celle de Gosport, nettoyer les fossés & réparer les fortifications. On a garni de gros canons, tirés de la tour, les côtes de Bris-

tol & de Plymouth. On a aussi mis en station, le long des côtes d'Essex & de Kent, six cutters de dix & de dix-huit canons, avec ordre de faire, à la première apparition de l'ennemi, des signaux qui seront répétés de diverses tours entre le Naize & le camp de Warley.

Une nouvelle bien intéressante pour notre commerce, c'est l'arrivée de la grande flotte marchande des Antilles, forte de deux cents voiles, escortée par deux vaisseaux de guerre. On attend encore avec impatience celle de la Jamaïque, dont on nous a annoncé le départ.

ÉTATS - UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Philadelphie. Il vient d'être ordonné une levée de cinquante-six millions de dollars sur tous les Etats-Unis. Le défaut de numéraire, les inconvéniens résultans des moyens même pris pour y suppléer, le déchet du papier-monnoie, la cherté qu'ont éprouvée tous les objets de première nécessité, & qui n'a pu qu'augmenter successivement, étant les principaux obstacles que l'union américaine a éprouvés jusqu'à présent, le congrès s'est occupé des moyens d'y remédier, & l'on voit une lettre qu'il a adressée à ce sujet à tous les Etats-Unis.

S'il faut en croire plusieurs avis, le général Prévot a été battu par le général Lin-

coln, & forcé de retourner sur ses pas. Cette nouvelle vient d'Annapolis, dans le Maryland, où l'on a fait des réjouissances à l'occasion de cet heureux événement.

F R A N C E.

Paris. Ce fut le 21 & le 22 juillet que les flottes combinées s'apprécurent en mer; & le 23 elles prirent leurs positions respectives. Cette armée navale est composée de soixante-six vaisseaux de ligne, & de cent une voiles en tout, dont cinquante-quatre Françaises & quarante-sept Espagnoles. Le total des canons est de cinq mille quatre cents cinquante. M. le comte d'Orvilliers est au centre, M. de Guichen à l'avant-garde, & don Miguet Gaston à l'arrière-garde. Outre cela, don Louis de Cordova commande l'escadre d'observation, forte de seize vaisseaux de ligne & deux frégates. Il y a encore une escadre légère, sous les ordres de M. de la Touche-Tréville, composée de cinq vaisseaux de ligne. D'après les nouvelles reçues de cette armée, elle entra dans la Manche le 15 du mois dernier: le 17 elle était dans le parage de Plymouth, d'où elle fut éloignée le lendemain par un coup de vent; & ce ne fut que le 20 qu'elle put y paraître de nouveau. Depuis cette époque, on n'a point reçu, ou du moins on n'a point publié de nouvelles; ce que l'on

fait d'après des rapports qu'on ne peut garantir, c'est que le 27 la flotte fut apperçue à la hauteur d'Ouessant. C'est pendant sa station devant Plymouth, que le chevalier de Marigny, commandant la frégate la *Junon*, & le baron de Meugaud de la Hage, commandant la frégate la *Gentille*, s'emparèrent de l'*Ardent*, vaisseau anglais de soixante-quatre canons, qui ne se croyant pas aussi près de l'ennemi, s'était arrêté à fouiller un bâtiment danois.

L'armée qu'on assemble en Flandre, sous les ordres du comte de Chabot, lieutenant général, est composée de huit régimens d'infanterie, cinq régimens de cavalerie, & trois régimens de dragons.

Le comte d'Estaing s'étant proposé de s'emparer de l'isle de S. Vincent, fit dans les premiers jours de juin toutes les dispositions nécessaires pour cette entreprise. Le chevalier du Romain, lieutenant de vaisseau, chargé en chef de l'expédition, ayant sous ses ordres deux corvettes, un brisq & une goëlette, qui portaient environ trois cents hommes, commandés par M. de Canonage, partit de la Cazenavire la nuit du 9 au 10 juin; mais sa navigation ayant été contrariée par les vents, ce ne fut que le 16 qu'il mouilla dans la baie de Young-Island de S. Vincent. Il se décida à aller

attaquer le fort, qui demanda à capituler, & dont les propositions furent écoutées. Le 18 & le 19 tous les postes furent évacués par les troupes anglaises.

Les mêmes lettres portent que l'escadre aux ordres de M. de la Motte-Piquet, composée de cinq vaisseaux & trois frégates, mouilla le 27 juin au Fort-Royal, après quarante-huit jours de traversée, où elle a remis le convoi considérable qu'elle avait pris sous son escorte en partant de France; & que le comte d'Estaing a appareillé de la Martinique le 30 du même mois, ayant vingt-quatre vaisseaux de ligne sous son pavillon.

S U I S S E.

Neuchatel. Le magistrat de Neuchatel, obligé de continuer à se procurer des fonds pour rebâtir son hôpital qui tombe en ruines, propose une septième loterie, du capital de 20000 liv. de Suisse, soit 30000 liv. de France, composée de 2500 billets, à 8 liv. de Suisse, ou 12 liv. de France, & de 600 lots.

Les billets seront signés par messieurs Tribolet Hardi & Convert, membres du grand-conseil de cette ville.

La distribution des billets se fera dès à présent dans le bureau de M. Meuron, du petit-conseil, de même que chez les collecteurs qui en seront chargés dans les prin-

126 JOURNAL HELVETIQUE.

ciales villes, tant en Suisse qu'ailleurs, & qu'on annoncera dans les papiers publics.

Le tirage s'en fera dans l'hôtel-de-ville, en présence du magistrat & du public, le vendredi de la semaine de la foire, 5 novembre 1779, & l'on distribuera immédiatement après, des listes qui indiqueront le sort des billets.

Le paiement des lots se fera aux porteurs des billets gagnans, quinze jours après le tirage, sous la déduction du 10 pour cent sur la valeur de chaque lot, dans le bureau de M. Meuron, du petit-conseil, & chez les collecteurs étrangers qui auront fait la vente des billets.

P L A N.

2500 billets à l. 8. l. 20000

1 lot	l. 3000
1 dit.	1500
1 dit.	800
5 dit. à l. 300	1500
12 dit. à . 100	1200
80 dit. à . 50	4000
100 dit. à . 20	2000
400 dit. à . 15	6000

600 lots.

l. 20000



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

I. *Description des arts & métiers, faites ou approuvées par l'académie des sciences de Paris, avec figures, nouvelle édition in-4°. augmentée, &c.* page 3

II. *Oeuvres complètes de M. Bonnet.* 12

III. *Histoire de Gil Blas de Santillane, par M. le Sage. Neuchatel, Société Typographique, 1780.* 21

IV. *Suite de l'extrait du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Geneve.* 23

V. *Le Parisien & le Caraïbe, dialogue.* 35

VI. *Discours politiques, historiques & critiques, &c.* 42

III. PARTIE. Pièces fugitives.

I. *Cours complet d'agriculture théorique, pratique & économique, & de médecine rurale & vétérinaire; précédé d'un discours contenant un plan d'étude propre à fixer la marche des connaissances nécessaires au cultivateur, &c.* 49

II. *Souscription.* 63

III. *Prix proposés par l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.* 65

- IV. Bouquet à mademoiselle**, en lui en-
voyant un bouton de rose la veille de la
Saint-Martin. 68
- V. Stances. 69
- VI. Description des mœurs, des usages &
du gouvernement des cantons de Schwitz,
Uri & Underwald. 72
- VII. Lettre à M. le professeur de Saussure,
touchant les moyens à employer pour faire
parler les enfans sourds & muets ; écrite
en mars 1778, par M. Robillard, citoyen
de Geneve. 87
- VIII. Remede contre les hernies. 92
- IX. Coutumier nouveau de la ville & de
tout le bailliage de Grandson, projeté par
les sujets dudit bailliage, &c. 95
- X. Contes orientaux, ou les récits du sage
Caleb, voyageur Persan. 97
- XI. Prospectus de la table analytique &
raisonnée des matieres contenues dans les
trente-neuf volumes in-4. du Dictionnaire
des sciences, des arts & des métiers, &c. 110
- IV. PARTIE. Annales politiques de l'Eu-
rope. 116



